

Lutte contre la violence faite aux femmes

L'ONU salue les avancées réalisées par l'Algérie P2

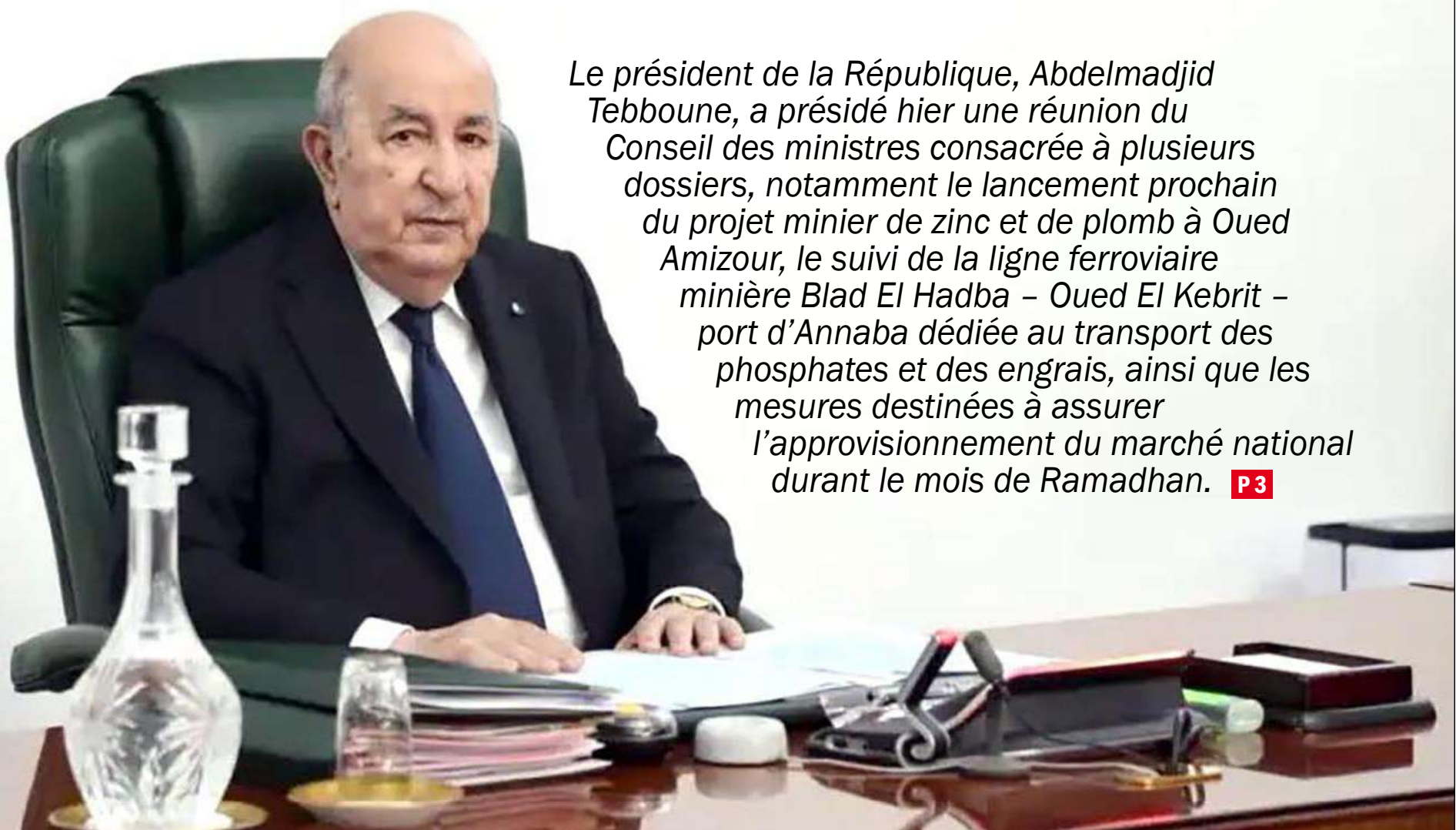
L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Lundi 26 Janvier 2026 / N° 1256 / PRIX 20DA



Ligue des champions d'Afrique
Le MCA s'incline à Lubumbashi P12

Réunion du Conseil des ministres **LES ORIENTATIONS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE**



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs dossiers, notamment le lancement prochain du projet minier de zinc et de plomb à Oued Amizour, le suivi de la ligne ferroviaire minière Blad El Hadba – Oued El Kebrit – port d'Annaba dédiée au transport des phosphates et des engrais, ainsi que les mesures destinées à assurer l'approvisionnement du marché national durant le mois de Ramadhan. P3

ALGÉRIE-RUSSIE : AUCUNE TENSION AVEC ALGER SUR LE DOSSIER SAHEL, SELON MOSCOU P2



Ségolène Royal
en visite à Alger
**UN MESSAGE
EN FAVEUR
DU DIALOGUE** P2

Modernisation de l'agriculture **Le Premier ministre installe le Conseil national de la mécanisation agricole**

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a procédé à l'installation du Conseil national de la mécanisation agricole, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la création de ce conseil, qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à moderniser le secteur agricole et à renforcer ses capacités de production en mettant du matériel agricole à la disposition des exploitations agricoles. P3



Lutte contre la violence faite aux femmes
L'ONU salue les avancées réalisées par l'Algérie

L'ONU salue les avancées réalisées par l'Algérie dans la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles. Le programme conjoint «Appui à la lutte algérienne contre la violence faite aux femmes et aux filles» a permis des avancées concrètes en matière de prévention et de prise en charge des survivantes, a indiqué, ier à Alger, Savina Ammassari, Ambassadrice Coordinatrice résidente des Nations Unies (ONU) en Algérie, soulignant que ce projet contribue à bâtir un environnement plus protecteur pour les femmes et les filles.

Investir davantage dans la prévention

Selon Savina Ammassari, «les violences basées sur le genre constituent une violation grave des droits humains» et produisent «des conséquences profondes et durables physiques, psychologiques, sociales et économiques, non seulement pour les survivantes, mais aussi pour les familles, les communautés et l'ensemble de la société». Pour elle, «ces violences freinent le développement, compromettent la cohésion sociale et entravent la réalisation des Objectifs de développement durable, en particulier l'ODD 5 sur l'égalité des sexes». Ammassari rappelle que «les progrès d'aujourd'hui sont le fruit d'un partenariat solide entre les autorités nationales, la société civile, les acteurs locaux, le système des Nations Unies et nos partenaires financiers», insistant sur l'importance de la coopération multisectorielle.

R. N.

ALGÉRIE-RUSSIE

Aucune tension avec Alger sur le dossier Sahel, selon Moscou

Entre Alger et Moscou, il n'existe aucun désaccord sur les grandes questions internationales, ou même régionales. Dmitry Sablin, coordinateur du groupe parlementaire de coopération avec les parlements d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient et vice-président de la Commission de la Défense de la Douma (Parlement russe), a confirmé hier à Alger l'état des bonnes relations entre les deux pays, et qu'il n'existe aucun désaccord sur le dossier Sahel dans un entretien au quotidien national El Khabar.

PAR MAHDI B.

« Je crois qu'il n'existe aucun désaccord sérieux quant à la sincérité de l'amitié qui unit l'Algérie et la Russie », a-t-il dit en réponse à une question sur une supposée tension entre les deux pays quant à la situation au Sahel et en Libye. « Les problèmes rencontrés avec les pays ayant des accords de partenariat avec la Russie sont un héritage du passé colonial, contre lequel l'Algérie, en particulier, mène une lutte constante et organisée. Cet héritage continue d'entraver les relations entre les pays africains », a-t-il ajouté. Mieux, « la Russie est un allié stratégique historique de l'Algérie, mais des divergences de points de vue sont apparues récemment concernant certaines crises, comme la situation au Sahel et en Libye », a précisé le parlementaire russe selon qui Moscou « s'efforce sans cesse d'apporter tout le soutien et l'assistance possibles à ces nations amies afin de relancer le dialogue et de résoudre les conflits par la négociation. » Sur la coopération parlementaire entre les deux pays, Dmitry Sablin a notamment expliqué que « les relations (entre nos parlementaires) ne sont pas nouvelles ; elles sont profondément enracinées et ne cessent de se développer. Nous maintenons le contact et notre dialogue est permanent », estimant que «

la diplomatie parlementaire peut résoudre efficacement de nombreux problèmes et développer les relations entre les pays grâce à sa proximité avec les citoyens et à l'absence de lourdeurs bureaucratiques dans son fonctionnement. » Lors de leur visite en Algérie qui les a conduits à Djanet, les parlementaires russes ont rencontré leurs homologues algériens des deux chambres du Parlement, et ceux du groupe d'amitié algéro-russe, ainsi que nombre de responsables, dont la ministre du Tourisme et de l'Artisanat. Ils ont également souligné que « notre voyage à Djanet nous a profondément marqués. » « L'impression générale qui se dégage est que nos deux peuples et nos deux pays sont des amis historiques et des partenaires fiables, et que les parlementaires des deux pays continueront à œuvrer pour renforcer et développer ces relations bilatérales », a souligné M. Dmitry Sablin. En fait, a-t-il rappelé, « la Russie attache une grande importance au développement de relations stables et mutuellement avantageuses avec l'Algérie ». Mais il a reconnu qu'il y a un décalage entre le niveau de la coopération économique et celui politique. « Lors de nos rencontres, nous avons évoqué le décalage parfois constaté entre le niveau de nos relations et de notre coopération économique et com-



merciale et le haut niveau de notre dialogue politique ». « Nous avons exploré des pistes pour remédier à ces problèmes, notamment la possibilité de créer une « Maison du commerce russe » qui positionnerait l'Algérie comme une porte d'entrée économique vers l'Afrique », a proposé le chef de la Commission Défense à la Douma russe pour aligner la coopération économique avec celle politique. « Nous avons également discuté du développement du tourisme et du renforcement de la coopération entre les sociétés civiles des deux pays », a-t-il ajouté, avant de souligner dans cet entretien « la convergence des positions russo-algériennes sur les questions internationales les plus urgentes et primordiales à nos yeux ». Les parlementaires des deux pays ont par ailleurs « évoqué l'éventualité d'ouvrir un centre culturel russe en Algérie », a-t-il annoncé. Auparavant, la délégation parlementaire russe avait rencontré jeudi à Alger les cadres de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) autour des opportunités de partenariat algéro-russe dans plusieurs secteurs. Cette rencontre a porté sur « les opportunités de partenariat dans les secteurs prioritaires, notamment les énergies

renouvelables, l'industrie, les mines, le tourisme, la logistique et les technologies modernes », tout en insistant sur la volonté de l'Algérie d'attirer davantage d'investissements russes et de renforcer la coopération économique entre les deux pays, précise un communiqué de l'AAPI. Mais, globalement, les échanges commerciaux entre les deux pays restent modestes comparativement à leurs relations politiques. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Russie sont en faveur de la Russie. En 2024, le volume des échanges a dépassé 1,7 milliard de dollars, principalement composé d'exportations russes (machines, produits agricoles, métaux) vers l'Algérie, avec un objectif de 10 milliards de dollars d'ici à 2030. Il faut rappeler qu'au mois d'avril dernier, Alger et Moscou ont signé plusieurs accords et mémorandums d'entente dans les domaines économique et commercial, dans le sillage des accords déjà conclus entre les entreprises et les chambres de commerce des deux pays en janvier dernier, lors de la 12e session de la Commission intergouvernementale mixte algéro-russe de coopération économique, commerciale, scientifique et technique. ■

Ségolène Royal en visite à Alger
Un message en faveur du dialogue

PAR NASSIM T.

Ségolène Royal est à Alger depuis ce lundi pour une mission à caractère économique et associatif, dans un contexte marqué par des tensions diplomatiques persistantes entre Paris et Alger. Ce déplacement, organisé à l'invitation de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), illustre toutefois la continuité des échanges entre les acteurs économiques des deux pays, en dépit des crispations politiques. L'ancienne ministre française entame cette visite dans le cadre de ses nouvelles fonctions à la tête de l'Association France-Algérie (AFA), dont elle a pris la présidence le 18 décembre 2025, succédant à

Arnaud Montebourg. Le programme prévoit une série de rencontres avec des responsables économiques et institutionnels algériens, visant à dynamiser la coopération commerciale, encourager les investissements croisés et identifier de nouveaux partenariats stratégiques entre entreprises françaises et algériennes. Fondée en 1963, au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, l'Association France-Algérie occupe une place singulière dans l'architecture du dialogue bilatéral. Active sur les plans économique, culturel et institutionnel, elle s'est donnée pour mission de maintenir des canaux de coopération durables entre les deux rives de la Méditerranée. Longtemps présidée par des figures politiques françaises telles

que Jean-Pierre Chevènement, l'AFA ouvre aujourd'hui un nouveau « cycle » sous la direction de Ségolène Royal, dans un contexte diplomatique plus contraint mais marqué par la volonté partagée de préserver les relations de fond entre les deux pays. Cette visite intervient alors que les relations officielles entre Paris et Alger connaissent un ralentissement depuis l'été 2024. Pour autant, les échanges économiques et les initiatives de la société civile se poursuivent, portés par des réseaux institutionnels et associatifs soucieux de maintenir un lien de confiance et de travail. La mission de Ségolène Royal s'inscrit dans cette logique de continuité, en misant sur le dialogue économique comme levier de

rapprochement. Quelques jours avant son déplacement, la présidente de l'AFA s'est exprimée publiquement lors d'une conférence organisée par l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), intitulée « Demain, la France et l'Algérie ». Elle y a défendu la nécessité d'aborder de manière frontale les questions mémorielles, qu'elle considère comme un préalable à une relation apaisée et durable. Sans inscrire son propos dans une perspective partisane, elle a appelé les autorités françaises à reconnaître les crimes coloniaux commis en Algérie, à procéder à la restitution des biens culturels, des archives et des restes humains, et à traiter de façon exhaustive le dossier des essais nucléaires français menés dans le Sahara dans les années

1960. Selon Ségolène Royal, la sortie de l'impasse diplomatique passe par une approche fondée sur le droit et la vérité historique, associée à une transparence totale sur les conséquences sanitaires et environnementales des essais nucléaires, en vue d'une évaluation rigoureuse et d'une dépollution des sites concernés. En se rendant à Alger, l'ancienne ministre entend ainsi conjuguer relance économique et dialogue politique de long terme, dans un esprit de coopération et de respect mutuel. Cette visite illustre bien la persistance de liens structurels entre la France et l'Algérie, portés par des acteurs économiques, associatifs et institutionnels déterminés à maintenir une relation bilatérale active et constructive. ■

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA.COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT : NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION KABAHA YUCEF KABAHA

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA)

Diffusion: Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Les orientations du Président Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs dossiers, notamment le lancement prochain du projet minier de zinc et de plomb à Oued Amizour, le suivi de la ligne ferroviaire minière Blad El Hadba – Oued El Kebrit – port d'Annaba dédiée au transport des phosphates et des engrais, ainsi que les mesures destinées à assurer l'approvisionnement du marché national durant le mois de Ramadhan.

PAR N. TERKI

Après la présentation de l'ordre du jour et du bilan de l'activité gouvernementale par le Premier ministre, le président de la République a donné une série d'instructions et de directives. Il a notamment ordonné au Premier ministre d'assurer un suivi rigoureux, sur le terrain, de la mise en œuvre des décisions issues du Conseil des ministres et du Gouvernement. S'agissant du Hadj 2026, le Président a annoncé que l'Etat accordera un soutien financier de 10 millions de centimes. Cette mesure permettra de ramener le coût du Hadj à 82 millions de centimes, contre 92 millions auparavant. Concernant le projet minier de zinc et de plomb à Oued Amizour, le président de la République a insisté sur la nécessité d'en entamer la réalisation dès le mois de mars prochain. Il a mis en avant l'importance de ce projet, tant en termes de création d'emplois que de retombées économiques positives pour la région et pour l'économie nationale dans son ensemble. Abordant le projet de la ligne ferroviaire minière Blad El Hadba-Oued El Kebrit-port d'Annaba, le chef de l'Etat a rappelé que l'investissement de l'Etat dans le secteur minier s'inscrit dans une vision stratégique visant à consolider durablement les fondements et les ressources de l'économie nationale au profit des générations futures. Il a instruit le ministre des Travaux publics de présenter un rapport mensuel détaillé sur l'état d'avancement des travaux, précisant que l'achèvement du projet est prévu pour la fin de l'année 2026, avec une mise en exploitation au plus tard au premier trimestre 2027. Il a également exigé un suivi quotidien, la levée de tous les obstacles éventuels et l'adoption d'un rythme de travail soutenu, continu et maximal. Au sujet de l'extension du quai minier du port d'Annaba, le



président de la République a appelé à une coordination étroite entre les secteurs des Travaux publics, de l'Intérieur et des Transports, ainsi qu'avec le partenaire étranger, afin d'accélérer la cadence des travaux et de finaliser le projet avant la fin de l'année 2026. Cette opération s'inscrit, a-t-il souligné, dans le cadre de la stratégie nationale de diversification économique et de réduction progressive de la dépendance aux hydrocarbures. Évoquant la feuille de route relative au secteur de la pêche pour l'année 2026, le président Tebboune a réaffirmé que le développement de la pêche et de l'aquaculture constitue une priorité nationale en vue de renforcer la sécurité alimentaire. Il a assuré que l'Etat continuera d'apporter son soutien aux pêcheurs et d'encourager le recours à des méthodes modernes et efficaces afin d'augmenter les quotas de pêche, rappelant que l'Algérie n'exploite pas encore pleinement l'ensemble de ses ressources halieuti-

ques. Il a également insisté sur la nécessité de consulter la Fédération nationale des pêcheurs pour toute décision majeure concernant le secteur. Dans le domaine de l'agriculture et de la sylviculture, le président de la République a demandé au ministre de l'Agriculture d'accélérer l'adoption de la mécanisation moderne afin d'accroître la production d'arbres fruitiers, en particulier ceux à forte valeur économique, à l'exemple de l'arganier. Sur le plan sportif, le président a chargé le ministre des Sports de transmettre ses félicitations à l'équipe nationale de football et à son staff technique, notamment à l'entraîneur Vladimir Petković, en leur adressant ses vœux de succès lors de la prochaine Coupe du monde. Il a également tenu à adresser un message particulier aux supporters algériens, y compris ceux de la diaspora, qui se sont déplacés pour soutenir l'équipe nationale lors de la Coupe d'Afrique des nations. ■

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE

Le Premier ministre installe le Conseil national de la mécanisation agricole

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a procédé à l'installation du Conseil national de la mécanisation agricole, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la création de ce conseil, qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à moderniser le secteur agricole et à renforcer ses capacités de production en mettant du matériel agricole à la disposition des exploitations agricoles, a indiqué hier dimanche un communiqué des services du Premier ministre, selon l'APS. Le Conseil national de la mécanisation agricole, installé samedi, est composé des représentants des secteurs concernés, ainsi que des associations professionnelles d'agriculteurs et des opérateurs économiques locaux producteurs de matériel

agricole, précise la même source. Dans ce cadre, le Premier ministre a donné des instructions pour «doter ce conseil d'un plan d'action, prévoyant notamment le recensement complet des besoins des agriculteurs en matériel agricole, en tenant compte des spécificités de chaque filière agricole et en veillant à identifier les besoins prioritaires liés aux saisons agricoles 2025-2026 et 2026-2027 afin d'en garantir la réussite». Le Premier ministre a également indiqué que le plan d'action doit mettre en place «les mesures nécessaires au renforcement et à la diversification de la production locale de matériel agricole afin de répondre aux besoins exprimés, conformément aux normes d'utilisation en vigueur et selon les spécificités de chaque région agricole».

Le communiqué souligne, par ailleurs, que le Conseil national de la mécanisation agricole prendra en charge «les préoccupations soulevées en matière de renforcement des capacités nationales de maintenance du matériel agricole et de disponibilité des pièces de rechange, à travers la mise en place et le développement d'un réseau national de maintenance du matériel agricole, garantissant l'efficacité dans l'utilisation du parc national de matériel agricole». Ce Conseil national tiendra des réunions périodiques pour «évaluer l'état de mise en œuvre du plan d'action et assurer une prise en charge efficace et rapide des besoins identifiés dans le domaine de la mécanisation agricole», conclut le communiqué. R. E.

REPORT DE L'EXAMEN PAR LE CM DES PROJETS D'AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

Les précisions de Boualem Boualem

«Le Conseil des ministres a reporté l'examen des projets d'amendement technique de la Constitution et de la loi électorale afin de les enrichir», a souligné Boualem Boualem, le directeur de cabinet à la présidence de la République, dans une déclaration à la presse. Il a tenu à souligner que cela n'avait aucun lien avec l'absence du ministre dé-

légué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, «comme l'ont laissé entendre certaines rumeurs», ajoutera-t-il. Boualem Boualem a, en outre, indiqué, à l'issue de la conférence nationale sur les projets d'amendement technique de la Constitution et de la loi

électorale, tenue samedi au Palais des nations (Alger), et en réponse à une question sur ce qui a été relayé sur les réseaux sociaux, que le Conseil des ministres, réuni le 28 décembre dernier, sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, «a étudié ces deux projets et reporté leur examen uniquement afin de les enrichir», fera-t-il savoir. R. N.

Éditorial l'EXPRESS

Secteur minier Un nouvelle stratégie industrielle se dessine

PAR MAHREZ Z

Le secteur minier, dont la dynamique de relance est désormais enclenchée, à travers la valorisation des différentes ressources et la maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur, est au cœur de la stratégie de diversification économique nationale hors hydrocarbure. Dans ce contexte, de nouveaux piliers industriels sont édifiés, jetant les bases d'une véritable transformation économique et sociale à travers le pays. A titre d'exemple, les projets de la mine de zinc-plomb de Oued Amizour, et de phosphate de Bled El Hadba -ainsi que la ligne ferroviaire y attenante - sont susceptibles de donner l'impulsion nécessaire à ce secteur clé, et de le positionner parmi les secteurs économiques les plus porteurs, en terme de satisfaction des besoins locaux, mais aussi en termes de perspectives d'export, et de visibilité économique au plan international.

Situé dans la wilaya de Béjaïa, le gisement de zinc et de plomb de Tala Hamza-Oued Amizour, est un projet minier au potentiel économique énorme, et un véritable vecteur de développement régional. Les estimations font état de réserves exploitables de l'ordre de 30 à 34 millions de tonnes de minerai, et une production annuelle prévue de 170 000 tonnes de concentré de zinc, et de 30 000 tonnes de concentré de plomb. Un gisement qui se place ainsi parmi les plus importants sites du bassin méditerranéen, et dont la mise en service devrait générer des centaines d'emplois directs et indirects.

Le projet intégré de phosphate de Bled El Hadba (Tébessa), est également un levier économique et social majeur, et l'un des projets industriels les plus ambitieux hors hydrocarbures. Mené par les groupes Sonatrach et Sonarem, et impliquant plusieurs entreprises nationales de construction et d'ingénierie, il permettra à l'Algérie de se hisser parmi les principaux pôles mondiaux d'exportation d'engrais et fertilisants, avec des capacités de production annuelle de 6 millions de tonnes.

Le projet est doublé d'une ligne ferroviaire qui assurera le transport de plus de 10 millions de tonnes de phosphate par an, extraites de la mine. Les projections en termes d'export tablent aussi sur des revenus annuels estimés à 2 milliards de dollars.

Les deux projets miniers structurants, qui s'ajoutent à celui de Gara Djebilet, devraient ainsi impulser la dynamique de valorisation locale des ressources et de diversification des exportations, et consolider la croissance économique nationale.

ABDELAZIZ RAHABI, ANCIEN MINISTRE DE LA COMMUNICATION : « Le Conseil de la paix veut pacifier Ghaza sans les Palestiniens »

Pour Abdelaziz Rahabi, ancien ministre et ambassadeur, le Conseil de paix lancé par Donald Trump «tient plus d'un conseil d'administration d'une multinationale avec un président aux pouvoirs impériaux» et reflète surtout les ambitions politiques personnelles du président américain, au détriment du processus de paix au Moyen-Orient. C'est ce qu'il a soutenu dans un entretien accordé, dimanche, à notre confrère TSA.

PAR NASSIM TERKI

Le président américain Donald Trump a récemment lancé un Conseil de la paix, destiné notamment à Ghaza. Abdelaziz Rahabi, ancien ministre de la Communication et ancien ambassadeur d'Algérie à Madrid, analyse pour TSA les enjeux de cette initiative et ses répercussions sur l'ordre mondial et le monde arabe.

Pourquoi Trump a-t-il créé le Conseil de la paix ?

Selon Abdelaziz Rahabi, « le président de la première puissance mondiale mesure chaque jour son omnipotence et les limites de la domination militaire et de la diplomatie transactionnelle ». Cette démarche intervient également dans un contexte où Washington a été confronté à des résistances inattendues : « Nous avons également assisté à des épisodes de résistance du Conseil de sécurité, à ses croisades et à l'hostilité permanente de l'Assemblée générale des Nations-Unies où s'exerce dans les faits l'égalité souveraine des États ».

Pour l'ancien diplomate algérien, ces facteurs, « conjugués à la montée en puissance des BRICS et de la Chine », ont contrarié « l'hégémonisme sans limites de Donald Trump ».

ont contrarié « l'hégémonisme sans limites de Donald Trump ».

Répercussions sur l'ordre mondial et l'avenir de l'ONU

Interrogé sur les conséquences de cette initiative pour l'ordre mondial établi depuis 1945, Rahabi rappelle que « l'ordre mondial actuel est en effet le reflet de la réalité du monde au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, et à ce titre, il ne peut être la représentation sincère du monde d'aujourd'hui ». Il souligne que dès les années 1970, ce que l'on appelle le Sud global avait pris conscience de cette situation et dénoncé ce désordre, l'Algérie ayant été « un pionnier sur cette question depuis 50 ans ».

L'objectif du Conseil de Trump serait, selon lui, de se substituer aux Nations unies : « Donald Trump cherche donc avec son conseil à se substituer aux Nations unies et à leurs normes en proposant une Charte qu'il a voulue avant tout incompatible avec celle des Nations unies qui constitue selon lui un frein à sa diplomatie ».

Malgré ces tensions, l'ONU conserve une utilité certaine : « Même si son fonctionnement est loin d'être par-



fait et appelle un besoin urgent d'être réformé, l'ONU reste une organisation utile dans l'ordre multilatéral actuel. L'ONU a survécu toutefois à des crises plus graves que celle que provoque Trump actuellement car l'ordre multilatéral s'inscrit dans le temps long bien supérieur à celui d'un mandat présidentiel ».

Un Conseil de la paix efficace à Ghaza ?

Pour Rahabi, le nouveau Conseil ressemble davantage à une structure de gouvernance centralisée qu'à un instrument de paix : « Ce Conseil de la paix tient plus d'un Conseil d'administration d'une multinationale avec un président aux pouvoirs impériaux et veut se donner l'image d'un pro-

moteur de paix et de développement à Ghaza sans y associer les premiers concernés, les Palestiniens ».

Il pointe également une contradiction dans la composition du Conseil : « La présence d'un groupe d'États arabes et musulmans et l'absence de l'Autorité palestinienne revient à poser la question sur cette obsession de recherche d'une tutelle arabomusulmane sur la Palestine et à vouloir pacifier Ghaza sans les Palestiniens ».

En conséquence, les objectifs réels de l'initiative restent sujets à caution : « À ce titre, les craintes et les réserves sont justifiées sur les objectifs réels d'une opération qui, à l'évidence, est liée plus à l'avenir politique de Trump qu'à celui du processus de paix au Moyen-Orient ».

Impacts sur le monde arabe et le Maghreb

Enfin, Rahabi analyse les répercussions de ce conseil sur les pays arabes et maghrébins : « Les pays de ces deux régions qui ont choisi d'y participer le font avant tout parce que ce sont des alliés historiques des États-Unis. Ils adoptent une position qui est conforme à leurs principes et à leurs intérêts, et probablement aussi parce qu'ils sont conscients du fait que ce conseil ne survivra pas à la fin du mandat présidentiel de Trump ». Selon lui, cette dynamique reflète la diplomatie américaine actuelle : « Le pragmatisme, avec toutes ses vertus et ses tares, a été élevé au rang de principal levier de l'action diplomatique dans les relations avec l'administration Trump ». ■

PLUS DE DEUX ANS SANS ÉCOLE À GHAZA Une génération en péril

PAR BOUALEM B.

À Ghaza, une génération entière est en train de grandir sans école. Philippe Lazzarini, le Commissaire général de l'UNRWA, l'a rappelé avec force dans un message sur les réseaux sociaux. « Plus de 600 000 enfants n'ont plus accès à un enseignement formel structuré depuis plus de deux ans », a-t-il déclaré. Voilà déjà deux ans que les salles de classe, les cahiers, les tableaux noirs ont été remplacés par des décombres, des tentes de fortune et le bruit permanent des déplacements forcés. Avant la guerre, Ghaza comptait environ 650 000 à 660 000 enfants en âge d'être scolarisés, de la maternelle au lycée. Aujourd'hui, la quasi-totalité d'entre eux, plus de 95 % selon plusieurs sources onusiennes, reste privée d'un cadre éducatif normal. Les infrastructures ont été systématiquement bombardées. Plus de 80 % des écoles ont été touchées ou détruites. Dans ces 80 %, une grande partie des écoles qui appartiennent à l'UNRWA elle-même assuraient l'essentiel de l'enseignement pour les réfugiés palestiniens. Des bâtiments historiques, des bibliothèques universitaires, des maternelles, etc., tout a été touché, et souvent sans qu'on puisse réparer ces établissements à court terme. Pour ces enfants, les conséquences vont bien au-delà de l'absence de cours. Ils vivent au milieu des ruines, souvent déplacés plu-

sieurs fois, dans des conditions de surpopulation extrême où la faim, le froid et la peur occupent l'essentiel de leurs journées. Lazzarini parle de « profonds traumatismes ». Des enfants qui ont perdu des parents, des frères et sœurs, des camarades de classe, qui ont vu leur maison s'écrouler qui ont grandi en apprenant à reconnaître le son des drones ou des bombardements. Dans ce chaos indescriptible, l'école n'était pas seulement un lieu d'apprentissage, c'était aussi un refuge et une promesse d'avenir. Aujourd'hui, cette promesse est en suspens. Devant cette catastrophe, l'UNRWA et ses partenaires font tout ce qui est en leur pouvoir pour répondre aux attentes des enfants. A l'heure actuelle, ils sont près de 65 000 enfants à fréquenter des espaces d'apprentissage temporaires mis en place par l'agence, c'est-à-dire des tentes ou des locaux improvisés où l'on essaie de recréer un semblant de routine scolaire. En parallèle, près de 300 000 autres reçoivent un enseignement de base en lecture, écriture et calcul via des plateformes numériques, quand le réseau le permet et quand les familles ont accès à un téléphone ou à une tablette chargée. L'UNICEF, de son côté, a mis en place plus d'une centaine de centres d'apprentissage temporaires pour 125 000 enfants. Mais ces chiffres restent modestes au regard des immenses besoins. La majorité des enfants reste hors de tout cadre édu-

catif régulier. L'UNRWA continue pourtant, malgré toutes les difficultés et les blocages, à fonctionner. L'agence fournit toujours des services essentiels comme les soins, l'aide alimentaire et l'éducation aux réfugiés palestiniens, même sous une pression constante. Philippe Lazzarini dénonce régulièrement les « campagnes de harcèlement » et les attaques directes contre ses installations et son personnel. Plusieurs écoles de l'UNRWA ont servi d'abri à des civils déplacés avant d'être prises pour cibles. Des enseignants ont été tués, des locaux pillés ou bombardés. Pourtant, l'organisation persiste, car elle sait que l'éducation est, pour les Palestiniens, bien plus qu'un service, c'est une question de dignité et de survie collective. L'enjeu est immense. Une génération privée d'école pendant deux ans ou plus va inmanquablement payer le prix le plus lourd sur le long terme. Il sera question d'analphabétisme fonctionnel pour certains, de décrochage définitif pour d'autres, de perte de compétences de base pour d'autres encore et d'explosion des inégalités entre garçons et filles, car, c'est connu, les filles sont souvent bien plus vulnérables dans les contextes de déplacement. À cela s'ajoute le coût psychologique. Des enfants qui grandissent sans perspective, sans horizon au-delà de la survie immédiate. Les experts parlent déjà d'une « génération perdue » si rien ne change rapidement. ■

L'UNRWA dénonce l'interdiction par l'entité sioniste aux journalistes internationaux d'accéder à Ghaza

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine, Philippe Lazzarini, a de nouveau dénoncé dimanche l'interdiction persistante par l'entité sioniste aux journalistes internationaux d'entrer dans la bande de Ghaza, soulignant que cette mesure « alimente les campagnes de désinformation ».

« Les journalistes palestiniens ont été nos yeux et nos oreilles pour couvrir les atrocités de la guerre (génocidaire sioniste) à Ghaza et pour donner un visage humain à ses conséquences », a écrit Lazzarini dans un message sur les réseaux sociaux.

« Ils ont travaillé avec héroïsme, contre toute attente. Aux côtés des travailleurs humanitaires, ils ont payé un lourd tribut, parfois le prix ultime », a-t-il poursuivi. Et de rappeler que « plus de 230 d'entre eux ont été tués », ajoutant dans ce contexte, que « Ghaza est l'endroit le plus dangereux au monde pour être journaliste, tout comme il est le plus dangereux pour être travailleur humanitaire ».

« Depuis le début de la guerre, les journalistes internationaux sont interdits d'entrer à Ghaza de manière indépendante, une atteinte grave à un principe fondamental de la liberté de la presse », a déploré le patron de l'UNRWA.

Selon Lazzarini, cette interdiction « alimente les campagnes de désinformation et les récits polarisés. Elle vise à remettre en cause les données de première main et les témoignages directs, y compris ceux des organisations humanitaires internationales, et contribue à la déshumanisation des Palestiniens ».

« L'interdiction faite aux journalistes internationaux dure depuis trop longtemps. Sa levée est aujourd'hui plus que nécessaire », a-t-il conclu.

ACCÈS DES ENSEIGNANTS AUX NOUVEAUX GRADES

La formation préalable est une condition légale

« Dans le statut particulier en vigueur, la formation préalable à l'intégration du personnel enseignant est considérée comme une « condition légale pour accélérer l'accès des enseignants concernés à leurs nouveaux grades. La formation est prévue tous les samedis pendant quatre mois, conformément au volume horaire convenu entre le ministère de l'Éducation nationale et la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative (DGFPA). » L'accès des concernés par la formation aux avantages liés au nouveau grade se fera immédiatement après l'achèvement de la formation », a indiqué samedi le ministre de l'Éducation, Mohamed Seghir Saadaoui.

PAR MERIEM KACI

Intervenant lors d'une journée de formation organisée par le ministère de la Communication, au profit des intéressés par les questions éducatives, M. Saadaoui a fait savoir que certaines organisations syndicales ont demandé au ministère une dispense de la formation en intégrant directement les enseignants dans leur nouveau grade sans devoir passer par une formation. En effet, certains enseignants ont exprimé leur « ire » devant l'obligation de suivre une formation pour bénéficier d'une intégration dans les nouveaux grades et exiger, ainsi, une intégration totale et sans condition de l'en-

semble du personnel du secteur. Or, le ministre a été catégorique : « Dans le statut particulier en vigueur, la formation préalable à l'intégration du personnel enseignant est considérée comme une « condition légale à l'intégration pour accélérer l'accès des enseignants concernés à leurs nouveaux grades. » Cette formation a été programmée comme une condition légale à l'intégration pour accélérer l'accès des enseignants concernés à leurs nouveaux grades, avec l'augmentation salariale prévue, et ce, dans les plus brefs délais », a indiqué le ministre.

La formation, ajoute M. Saadaoui, est prévue tous les samedis pendant quatre mois conformément au volu-



me horaire convenu entre le ministère de l'Éducation nationale et la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative (DGFPA), précisant qu'il s'agit « du volume horaire minimal appliqué pour atteindre les objectifs de formation, estimé à 80 heures. L'accès des concernés par la formation aux avantages liés au nouveau grade se fera immédiatement après l'achèvement de la formation », a souligné le ministre.

Le premier responsable du secteur a indiqué que son département a pris

également en compte le mois de Ramadan, d'où la décision de programmer le stage pratique au sein des établissements éducatifs où exercent les enseignants concernés. Le programme de formation prend en considération aussi « les connaissances requises pour le nouveau grade ».

Le ministre de tutelle a fait état d'une mesure exceptionnelle accordée par le président de la République au secteur de l'Éducation nationale. Cette initiative prévoit des revalorisations salariales de 30 % pour le corps enseignant et de 15 % pour les autres

catégories de personnel, parallèlement à un dispositif d'intégration accélérée. Afin d'allier équité et rigueur budgétaire, deux modalités ont été retenues : une intégration directe pour les agents justifiant de sept ans d'ancienneté ou plus, et une intégration conditionnée par une formation préalable pour ceux ayant cumulé entre quatre et sept ans d'expérience. Mohamed Saadaoui a enfin réaffirmé que les réformes engagées visent à améliorer les conditions socioprofessionnelles des travailleurs du secteur. ■

BAC ET BEM 2026

Les candidats appelés à vérifier leurs données personnelles

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé hier que la période de vérification des données des candidats aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat, session 2026, se déroulera du 26 janvier au 9 février 2026.

Le ministère a précisé que « tous les candidats aux examens du BEM et du Baccalauréat (session 2026), qu'ils soient scolarisés ou candidats libres, sont tenus de consulter les sites de l'Office national des examens et concours (ONEC) durant la période allant du lundi 26 janvier 2026 au lundi 9 février prochain, afin de vérifier la conformité de leurs données enregistrées ».

Les candidats au BEM doivent consulter leurs informations personnelles sur le site <https://bem.onec.dz>. Et ceux du bac sur le site <https://bac.onec.dz>. Pour les élèves scolarisés, la consultation est également possible via l'espace parents sur la plateforme numérique du ministère : <https://awlya.education.dz>. À cet égard, le ministère avertit qu'« en cas d'erreur constatée, les candidats scolarisés devront la signaler aux directeurs de leurs établissements. Quant aux candidats libres, ils doivent la signaler à la Direction de l'Éducation de leur inscription ou au centre de formation à distance (CNEG) dont ils dépendent, et ce, avant le 10 février 2026 ».



Le communiqué ajoute que « si l'erreur concerne le nombre de tentatives déclarées ou l'obtention du Baccalauréat, le candidat devra régler le

montant restant dû via la plateforme de paiement électronique epay.education.dz, avant le lundi 9 février 2026. R. N.

VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE



Le ministère de la Santé a annoncé hier le début de la troisième phase de la campagne nationale de vaccination contre la

poliomyélite, a indiqué un communiqué du ministère. Cette phase, qui se fera avec l'administration de la dose complémentaire par vaccin injecta-

La troisième phase lancée

ble contre la poliomyélite (VPI), se déroulera jusqu'au 31 janvier. Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de prévention sanitaire, visant à renforcer l'immunité individuelle et collective des enfants, ajoute la même source. Cette nouvelle phase intervient dans la continuité des efforts pour consolider la protection déjà acquise grâce au vaccin oral, et prévenir les formes graves de la poliomyélite, conformément aux engagements de l'Algérie en matière de santé publique et aux programmes nationaux de vaccination. Le vaccin injectable contre la poliomyélite (VPI) fait partie du programme national de vaccination de routine depuis 2015, reconnu pour son haut niveau de sécurité et d'effi-

cacité, avec des effets secondaires quasi inexistantes. Le ministère de la Santé a également souligné la mobilisation continue des équipes médicales et paramédicales, la mise en place de toutes les ressources humaines et logistiques nécessaires, ainsi que la coordination avec les acteurs locaux, afin de garantir le succès de cette campagne dans les meilleures conditions sanitaires et organisationnelles. Enfin, le ministère a appelé tous les parents à se rendre dans les établissements de santé concernés pour faire vacciner leurs enfants pendant la période prévue, afin de préserver la santé des enfants, renforcer l'immunité collective et protéger la communauté contre cette maladie. R. N.

Accidents de la route
2 décès et
188 blessés
en 24 heures

Deux personnes sont décédées et 188 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El-Oued avec 1 mort et 5 blessés, dans une collision entre un bus de transport public et un véhicule léger, survenue sur la commune et daïra d'El-Oued, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 24 personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO), émanant des dispositifs de chauffage et des chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles à travers plusieurs wilayas. Les victimes, ajoute la même source, ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les établissements sanitaires locaux, déplorant le décès de quatre personnes intoxiquées suite à l'inhalation du monoxyde de carbone (CO) à travers les wilayas de Djelfa et Alger. Par ailleurs, les services de la Protection civile de la wilaya de Médéa sont intervenus suite à une fuite de gaz suivie de l'explosion d'une bouteille de gaz butane à l'intérieur d'une maison sise à Bellaghouti, commune de Bougezoul et daïra de Chahbounia, causant le décès de deux femmes et d'une fille âgée de 6 ans. L'explosion a aussi causé des brûlures à quatre autres personnes, évacuées vers l'hôpital. R. N.

Salon International des Énergies Renouvelables «ERA 2026»

Des conférences de haut niveau au programme

La 15eme édition du ERA - Salon International des Energies Renouvelables, Oran - Algérie, organisé par l'Agence MYRIADE Communication, se tiendra au Centre des Convention Mohamed Benhamed du 02 au 04 Février 2026.

FATIHA AMALOU.

Fidèle à sa tradition bien établie d'accompagner le secteur dans l'ensemble de ses évolutions, Era, dans une démarche inclusive et en concertation avec ses partenaires, a décidé de renforcer son identité en regroupant les énergies renouvelables, les énergies propres et le développement durable en un seul intitulé « Décarboner l'air est une urgence pas une parole dans l'air » en y intégrant les énergies du futur déjà présentes en Algérie, principalement à travers les installations solaires, les projets de développement de l'hydrogène vert, ou alors, comme le nucléaire vert, annoncées dans les études prospectives.

En réunissant 200 exposants, des acteurs de l'électricité et des énergies renouvelables, cette édition favorisera une vision commune axée sur la sécurité énergétique à travers des capacités de production suffisantes pour répondre aux besoins domestiques tout en respectant les contrats d'exportation d'électricité vers les pays partenaires.

Cette combinaison s'inscrit également dans la préoccupation de la décarbonation dans de nombreux domaines d'activité économique, dont la pétrochimie, la cimenterie, la sidérurgie, pour se conformer aux exigences liées à la lutte contre le changement climatique dans les pays importateurs, en particulier dans l'Union européenne.

Lors de cette édition, les acteurs des énergies renouvelables et de l'électricité auront la possibilité d'échanger sur la manière d'investir dans des projets communs qui permettent de réduire l'empreinte carbone. Cette rencontre mettra en perspective les possibilités de déployer tout le potentiel de développement et de croissance du renouvelable en Algérie.

Des conférences de haut niveau mettront en lumière les dernières avancées enregistrées dans le développement des énergies renouvelables et leur application (stockage, gestion de réseau, technologies solaires, électrification



rurale, digitalisation du secteur, décarbonation, hydrogène vert, dessalement).

Pour les spécialistes, La 15e édition du salon ERA (Énergies Renouvelables, Énergies du Futur et Développement Durable) est une rencontre stratégique pour l'Algérie. Elle se concentre sur la décarbonation, la transition énergétique, et l'hydrogène, répondant à l'urgence de réduire l'empreinte carbone face à la

taxe carbone européenne de 2026.

Le salon agit comme levier pour réduire l'empreinte carbone et booster les exportations hors hydrocarbures. Il s'agit d'un forum majeur pour aborder les énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse, géothermie) et l'efficacité énergétique.

Le salon mettra en avant la feuille de route pour l'hydrogène vert/bleu et les solutions de

stockage d'énergie (batteries). Des sessions seront consacrées à l'indépendance hydrique (dessalement, épuration). Aussi, ERA 2026 réunira des experts, chercheurs et industriels pour collaborer sur les coûts de production et les nouvelles technologies.Ce rendez-vous est crucial pour ancrer la stratégie nationale de transition énergétique dans un contexte de changements réglementaires internationaux.

Salon du Textile et de l'habillement:

De grandes marques internationales seront présentés

Le Salon des marques internationales du textile et de l'habillement fabriquées en Algérie (International Brands Exhibition Made in DZ) sera organisé les 30 et 31 janvier à Alger, sous l'égide du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère, selon l'APS.

Cette manifestation vise à présenter les produits de marques internationales fabriqués en Algérie et commercialisés sur les marchés national et international, précise la même source.

L'organisation de cet événement, qui

s'inscrit dans le cadre de la politique du secteur visant à localiser les marques commerciales internationales, verra la participation de plusieurs marques internationales et nationales des domaines du textile et de l'habillement.

Le Salon constituera également un espace professionnel pour présenter les expériences dans le domaine de la production sous marques internationales et promouvoir les exportations de ces produits vers les marchés étrangers, notamment africains, sous le label «Made in Algeria».

R.E.

Déclarations fiscales

La DGI rappelle l'obligation de souscription en ligne

La Direction Générale des Impôts porte à la connaissance des contribuables soumis aux régimes du réel et réel simplifié, relevant des services fiscaux dotés du système d'information de la Direction Générale des Impôts « Jibaya'tic », que la loi de finances pour l'année 2026 (Article 111) prévoit l'obligation de souscription en ligne des déclarations fiscales et ce à partir du 1er janvier 2026, date d'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions.

A ce titre, les contribuables concernés, n'ayant pas encore obtenu leurs codes d'accès à leurs espaces privés sur le portail de télédéclaration fiscale, doivent se rapprocher des services gestionnaires de leurs dossiers fiscaux à l'effet de les récupérer et d'accéder ainsi à leurs espaces privés via le lien suivant : <https://mfdgi.gov.dz/portailpublic>

Par ailleurs, il est précisé que, suivant les mêmes dispositions de la loi de finances 2026, la télédéclaration demeure facultatif pour les contribuables relevant du régime de l'Impôt Forfaitaire Unique (IFU). Toutefois, ces contribuables doivent s'assurer auprès des services fiscaux dont ils relèvent (CPI et Inspections des Impôts) de leur intégration dans le système d'information, afin d'accomplir leurs obligations fiscales de paiement auprès des receveurs des impôts.

A titre de rappel, suivant communiqué publié par la DGI en date du 11 janvier 2026, le délai de souscription des déclarations fiscales a été prorogé comme suit : Déclaration Gn°50 (mensuelle et trimestrielle) : Jusqu'au dimanche 01/02/2026 inclus. Déclarations Gn°12 bis et Gn°50 ter : Jusqu'au 01/03/2026 inclus.

F.A.

TRÈS RICHE EN THÉMATIQUES

L'IANOR dévoile son programme des formations pour le premier semestre 2026.

L'Institut Algérien de Normalisation (IANOR) propose un programme très riche en thématiques de formations pour le premier semestre de l'année 2026.

Ces formations sont destinées aux professionnels ainsi qu'aux particuliers souhaitant renforcer leurs compétences et maîtriser les exigences des normes internationales.

«Des formations animées par des experts qualifiés pour des attestations de participation

délivrée par l'IANOR. Des thématiques variées sont proposées: qualité, environnement, santé et sécurité, management, audit interne, normalisation et bien plus encore !», indique l'institut dans sa page officielle facebook.

L'Institut Algérien de Normalisation (IANOR), sous tutelle du Ministère de l'Industrie, est l'organisme national chargé de l'élaboration, de la publication et de la diffusion des normes algériennes. Il joue un rôle clé dans le déve-

loppement économique en gérant les marques de conformité (certifications), la formation, et le point d'information sur les obstacles techniques au commerce (OTC/OMC).

L'Institut Algérien de Normalisation (IANOR) organise régulièrement des couvrant la normalisation, les systèmes de management (ISO 9001, 14001, 45001, 22000), la métrologie et l'audit. Ces formations, inter ou intra-entreprises, visent à renforcer les compétences

techniques et la conformité aux normes en Algérie.

Thèmes : Management de la qualité, sécurité alimentaire, environnement, santé au travail, métrologie, et veille normative.Des sessions sont fréquemment annoncées sur leur site officiel, incluant des thèmes comme la norme ISO 19011, la RSE (ISO 26000), ou l'empreinte carbone.

F.A.

Transport de conteneurs vides par train

Le port d'Annaba emboîte le pas à celui d'Alger

La wilaya d'Annaba a lancé hier, la première opération de transfert de conteneurs vides par train, partant de la zone de stockage de « El Alayeg » vers le port d'Annaba; une mesure visant à accroître la performance des installations portuaires et à améliorer leur efficacité opérationnelle.

FATIHA A.

«A fin d'améliorer la performance et l'efficacité opérationnelle des installations portuaires, et conformément aux directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à trouver des solutions logistiques innovantes pour alléger la pression sur les ports, le transport de conteneurs vides par voie ferrée a été relancé ce dimanche 25 janvier 2026, depuis la zone de stockage de El Alayeg jusqu'au port d'Annaba», a indiqué hier le ministère de l'intérieur et des transports sur son site officiel facebook.

Cette mesure fait suite à un projet pilote mené au port d'Alger, où les conteneurs étaient transportés par voie ferrée jusqu'à la zone de Rouiba, dans le cadre d'une démarche plus large visant à développer des solutions logistiques alternatives et à améliorer la fluidité du trafic portuaire.

Cette opération devrait avoir un impact direct et positif sur la réduction des coûts logistiques pour les opérateurs économiques, ainsi que sur la diversification des méthodes logistiques, contribuant ainsi à une sortie plus rapide des conteneurs du port et à la réduction de la congestion. Dans ce contexte, le nombre de conteneurs transportés est estimé entre 10 et 25 conteneurs par jour dans la première phase, ce nombre devant être augmenté ultérieurement pour atteindre 100 conteneurs par jour, avec jusqu'à dix (10) trajets programmés par jour entre le port d'Annaba et la zone de stockage « El Alayeg », dans le cadre de l'amélioration du flux de trafic et de l'amélioration de l'efficacité de la chaîne de transport et des services portuaires.

Pour rappel, une opération stratégique de transfert de conteneurs par train a été lan-



cée en janvier 2026 en Algérie, reliant le port d'Alger à la zone industrielle de Rouiba. Cette initiative vise à désengorger les terminaux portuaires, fluidifier la logistique et réduire le transport routier, en utilisant le chemin de fer pour le conteneur, notamment les vides.

Pour alléger la pression sur les ports algériens, des solutions logistiques innovantes sont en cours de déploiement, incluant le passage aux opérations 24h/24 et 7j/7 dans six grands ports, la réactivation du déroutement des navires vers des ports moins congestion-

nés, et la création de ports secs connectés par fer, comme à Rouïba. La modernisation inclut l'acquisition de grues haute capacité et la digitalisation des procédures, via des solutions comme SelyGO ou des plateformes communautaires portuaires (PCS).

Les ports de Djen Djen, Alger, Bejaia, Annaba, Oran et Mostaganem fonctionnent 24h/24 pour réduire le temps d'attente. En cas de saturation extrême, le déroutement des navires vers d'autres infrastructures est activé.

Il est question notamment du développement

de zones logistiques internes, tel le port sec de Rouïba (51 000 m²) relié par voie ferrée au port d'Alger, permettant le traitement de 35 000 conteneurs, l'introduction de systèmes informatisés pour la gestion des flux en temps réel, notamment des bourses de fret comme SelyGO (selygo.com) pour connecter chargeurs et transporteurs et l'acquisition de grues portuaires capables de gérer 50 conteneurs par heure et de cavaliers gerbeurs pour accélérer le déchargement.

Prix mondiaux de l'OMPI 2026

L'INAPI INVITE LES STARTUPS ALGÉRIENNE À CANDIDATER

L'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI) invite les startups et les petites et moyennes entreprises (PME) de tous les secteurs économiques à déposer leurs candidatures pour le prix les Prix mondiaux de l'OMPI 2026.

Les Prix mondiaux de l'OMPI 2026 sont ouverts aux startups et PME innovantes et créatives du monde entier. Le concours WIPO Global Awards 2026 invite les startups et les petites et moyennes entreprises (PME) du monde entier et de tous les secteurs économiques à candidater, selon l'INAPI. Ces prix récompensent les entreprises qui utilisent les droits de propriété intellectuelle comme un atout stratégique pour développer leurs activités et avoir un impact concret. Les candidatures pour cette 5e édition peuvent être soumises entre le 15 janvier et le 31 mars 2026. En 2026, 11 entreprises seront reconnues : 10 prix dans tous les secteurs de l'économie (y compris la santé, l'agroalimentaire, l'environnement, les industries créatives et les TIC), 1 Prix thématique : Les PME dans le sport, en lien avec le thème de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2026, 2 mentions spéciales : Meilleure femme entrepreneure et Meilleur jeune entrepreneur. L'évaluation porte sur la solidité du modèle économique et de la stratégie de protection de la propriété intellectuelle, la clarté du plan de commercialisation de la propriété intellectuelle, la culture interne de l'entreprise en matière de propriété intellectuelle et la contribution de l'entreprise aux objectifs de développement durable (ODD). Les lauréats bénéficient d'une visibilité mondiale grâce au système OMPI-ONU, d'un programme de mentorat personnalisé de 6 mois sur la



commercialisation des actifs de propriété intellectuelle et la stratégie commerciale, de contacts avec des investisseurs, des entreprises, des institutions et des prestataires de services offrant des avantages exclusifs aux lauréats, et d'une invitation à Genève pour la cérémonie de remise des prix lors des Assemblées de l'OMPI. L'an dernier, cet événement de dix jours a réuni plus de 1 600 délégués, dont des ministres, des directeurs d'offices de propriété intellectuelle et de hauts représentants gouvernementaux qui négocient les traités internationaux ré-

gissent l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle. S'appuyant sur cette visibilité et ce soutien, plusieurs anciens lauréats ont fait état de développements concrets tels que des efforts de levée de fonds, une expansion sur de nouveaux marchés, de nouveaux dépôts de brevets et le renforcement de leurs stratégies en matière de propriété intellectuelle. En 2025, le concours a reçu plus de 780 candidatures provenant de 95 pays, soit une augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente.

F.A.

TPE OBLIGATOIRES EN 2026

Les 11 secteurs concernés

L'Algérie accélère la modernisation de ses transactions commerciales. Depuis ce début d'année, 11 secteurs se retrouvent concernés par l'utilisation des terminaux de paiement électronique (TPE), selon l'Organisation algérienne pour la protection du consommateur (APOCE).

Cela vise à moderniser les paiements, sécuriser les transactions et réduire la dépendance à l'argent liquide. Pour les professionnels concernés, il s'agit d'une transition immédiate à anticiper pour éviter toute perturbation de l'activité.

Il s'agit des grandes surfaces et commerces de proximité, pharmacies, stations-service, agences d'assurance, agences de tourisme et de voyages, grands restaurants, commerce en ligne, supermarchés, hôtels de 3 étoiles et plus, magasins d'électroménager de grande taille, magasins de vêtements de grande taille.

Il convient de noter que cette liste reflète la volonté des autorités de couvrir les principaux points de contact entre consommateurs et professionnels, dans des secteurs où le flux d'argent liquide est important.

RE



F.A.

BOUMERDES

Relogement de 19 familles à Cap Djinet

Dix-neuf (19) familles occupant des constructions précaires dans la commune de Bordj Menail (Est de la wilaya de Boumerdes) ont bénéficié, jeudi, d'une opération de relogement dans des logements sociaux neufs, a-t-on appris d'un responsable de la daïra de Bordj Menail. Selon le chef de daïra, Aziz Azzeddine, ces familles, qui résidaient sur le site des chalets, en périphérie de Bordj Menail, ont été relogées dans des logements sociaux à Haouch Ben Ouali, dans la commune de Cap Djinet, relevant de la même daïra. L'opération s'est déroulée dans de bonnes conditions organisationnelles, en coordination avec les services administratifs et de sécurité concernés, a-t-il ajouté, notant que cette action s'inscrit dans le cadre des efforts visant à éradiquer l'habitat précaire et anarchique, à améliorer le cadre de vie des citoyens et à promouvoir le tissu urbain à l'échelle de la wilaya. Parallèlement à cette opération, les services de la commune de Bordj Menail ont entamé des opérations de démolition des constructions précaires, de nettoyage et d'assainissement du site, ainsi que de clôture des assiettes foncières afin d'éviter toute réoccupation illégale. Pour rappel, près de 36.000 logements, toutes formules confondues, ont été distribués à travers les communes de la wilaya au cours des cinq (5) dernières années (2020-2025).

OUARGLA

Large opération de maintenance du réseau électrique à El-Borma

Une large opération de maintenance du réseau électrique de la daïra frontalière d'El-Borma (420 km Sud-Est d'Ouargla), a été lancée par la société de distribution d'électricité et du gaz (Sonelgaz) de la wilaya d'Ouargla. L'opération permettra la maintenance et le contrôle d'un réseau long de plus de 46 km de lignes et de pylônes de moyenne tension, ainsi que le contrôle de 22 transformateurs électriques et de quatre postes de départs de moyenne tension, dans le but d'améliorer le fonctionnement des installations. La daïra frontalière d'El-Borma s'est vue accorder l'année dernière un programme de la Sonelgaz de 10 millions DA portant sur le renforcement et l'amélioration du réseau électrique, à travers la réalisation de nouveaux postes de départ.

Nâama

Du nouveau pour Aïn Benkhelil

Une enveloppe financière conséquente a été débloquée pour la concrétisation de ces projets. Ces derniers portent notamment sur la réalisation de travaux d'aménagement urbain dans plusieurs quartiers, à l'instar des quartiers 19 Mai 1956, 8 Mai 1945, le quartier du moudjahid Omrani Mohamed, ainsi que le quartier administratif.

La commune d'Aïn Benkhelil, dans la wilaya de Nâama, a bénéficié de plusieurs nouveaux projets de développement dans le cadre du programme de soutien au développement social et économique de l'année 2026, a indiqué, samedi, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), M. Zahzouz Mohamed.

Ces projets, qui ont bénéficié d'une enveloppe financière conséquente, portent notamment sur la réalisation de travaux d'aménagement urbain dans plusieurs quartiers, à l'instar des quartiers 19 Mai 1956, 8 Mai 1945, le quartier du moudjahid Omrani Mohamed, ainsi que le quartier administratif. Ils comprennent également l'aménagement du giratoire à l'entrée de la ville, des opérations de reboisement, l'embellissement de l'environnement urbain et l'amélioration de l'aspect esthétique au sein du tissu urbain, a précisé M. Zahzouz. Ces actions de développement concernent aussi la réali-



sation d'une salle de soins dans le quartier 1er Novembre 1954, en plus de l'entretien et du revêtement des routes urbaines à travers les différentes artères de la ville, ce qui permettra de faciliter la circulation et de relier les quartiers

résidentiels entre eux, a ajouté le même responsable. L'inscription de ces projets, visant à améliorer les services publics et à fournir les infrastructures nécessaires aux citoyens, intervient après l'atteinte d'un taux de réalisation dépassant

les 98% dans la concrétisation du programme de développement de l'année précédente au niveau de cette même commune. Autant de projets ambitieux qui vient à booster le développement local et améliorer le cadre de vie des citoyens.

ILLIZI

Quatorze autorisations de forages agricoles en 2025

Quatorze (14) autorisations de forages agricoles ont été octroyées durant l'année 2025 dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de l'hydraulique. Ces autorisations, délivrées via le guichet unique, portent sur le fonçage de 83 puits d'irrigation, pour une superficie agricole globale de 7.980 hectares. La majeure partie de ces forages est située dans les périmètres agricoles de la daïra de Bordj Omar-Driss, dédiés aux cultures straté-



giques, à l'instar des céréales, a fait savoir le directeur de wilaya du secteur, Lamine Ferfari. Les dossiers déposés auprès des services agricoles ont été étudiés et les autorisations de forage accordées aux bénéficiaires, a-t-il ajouté en précisant que la commission technique de l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH) a lancé les inspections sur le terrain afin de déterminer l'emplacement des puits, en vue de lancer l'investissement agricole. La wilaya enregistre une expansion des superficies irriguées sous-pivots, notamment dans la région de Roudh Ennouss, commune de Bordj Omar-Driss, dans le cadre de la stratégie nationale visant à atteindre l'autosuffisance en céréales, réduire la facture d'importation et concrétiser la sécurité alimentaire.

AÏN DEFLA

Hausse de 26% du niveau des barrages

Le niveau de remplissage des barrages de la wilaya d'Aïn Defla a enregistré une hausse de 26%, ces dernières semaines à la faveur des importantes précipitations qui ont touché l'ensemble des régions de la wilaya, a-t-on appris, samedi, de la Direction locale des ressources en eau. Selon la même source, les conditions météorologiques ont eu un impact direct sur les réserves des cinq (5) barrages de la wilaya, qui ont enregistré une augmentation notable des volumes d'eau

stockés durant les mois de décembre et janvier courant, soit 26%. Le barrage de Ghrib (Oued Chorafa) affiche le niveau le plus élevé, avec près de 62 millions de M3, suivi de celui de Sidi M'hamed Bentaiba (Arib) avec 37 millions de M3, et du barrage de Derder (Tarek Benziad) avec près de 14,6 millions de M3. Le barrage d'Ouled Melouk (Rouina) totalise un volume de 11 millions de M3, tandis que celui de Harraza (Djellida) a atteint près d'un (1) million de M3, selon les chiffres fournis

par les services concernés. Cette amélioration du taux de remplissage des barrages devrait contribuer à assurer la continuité de l'alimentation en eau potable (AEP), avoir un impact positif sur l'activité agricole, notamment en matière d'irrigation des cultures stratégiques et des superficies irriguées, ainsi que sur l'amélioration des rendements dans une wilaya comptant parmi les plus importants pôles agricoles du pays, selon la même source.

KHENCHELA

Vers la réalisation de tranchées pare-feu sur 1.100 hectares

Des travaux de réalisation de tranchées pare-feu ont été lancés à Khenchela sur une superficie de 1.100 hectares, a indiqué, le conservateur des forêts, Bachir Bahri. Le même responsable a précisé à l'APS que dans le cadre de la mise en oeuvre du plan national de prévention des incendies de forêts, la conservation a récemment entamé la réalisation de ces tranchées dans les massifs forestiers des circonscriptions d'El Hamma, de Kaïs et de Bouhmama. La première phase de cette opération sera menée sur 600 hectares dans des sites forestiers des communes de M'sara, de Bouhmama, de Yabous, de Chelia et de Tamza, tandis que la seconde concernera une superficie de 500 hectares répartie sur trois lots sur le territoire de la commune de M'sara, a ajouté le conservateur des forêts. M. Bahri a également fait savoir que ces tranchées, creusées à titre préventif, contribueront à protéger, notamment durant les vagues de chaleur, les surfaces forestières qui couvrent, dans la wilaya de Khenchela, une superficie totale de 146.000 hectares.

SOUK AHRAS

Vers la réception d'une salle omnisports de 1.000 places

Une salle omnisports de 1.000 places, réalisée dans le cadre des programmes sectoriels décentralisés, sera « bientôt » réceptionnée dans la commune de Sedrata (Souk Ahras), a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS). Le chef du service des investissements et

des équipements au sein de cette direction, Sofiane Chabi, a précisé à l'APS que cette nouvelle infrastructure, réalisée selon les normes modernes, devrait être livrée et réceptionnée « fin janvier en cours ». La nouvelle salle omnisports de Sedrata, fruit d'un investissement public de plus de 250 millions de dinars, abritera dès sa

réception des compétitions de différentes disciplines, telles que le basket-ball, le volley-ball, le handball, les arts martiaux et la musculation. La structure offrira, en outre, de nombreux espaces polyvalents pouvant être utilisés pour l'organisation de différents événements à caractère culturel ou touristique, a-t-on affirmé.

GROSSESSE ET SPORT

L'impact de l'activité physique sur la santé des femmes enceintes

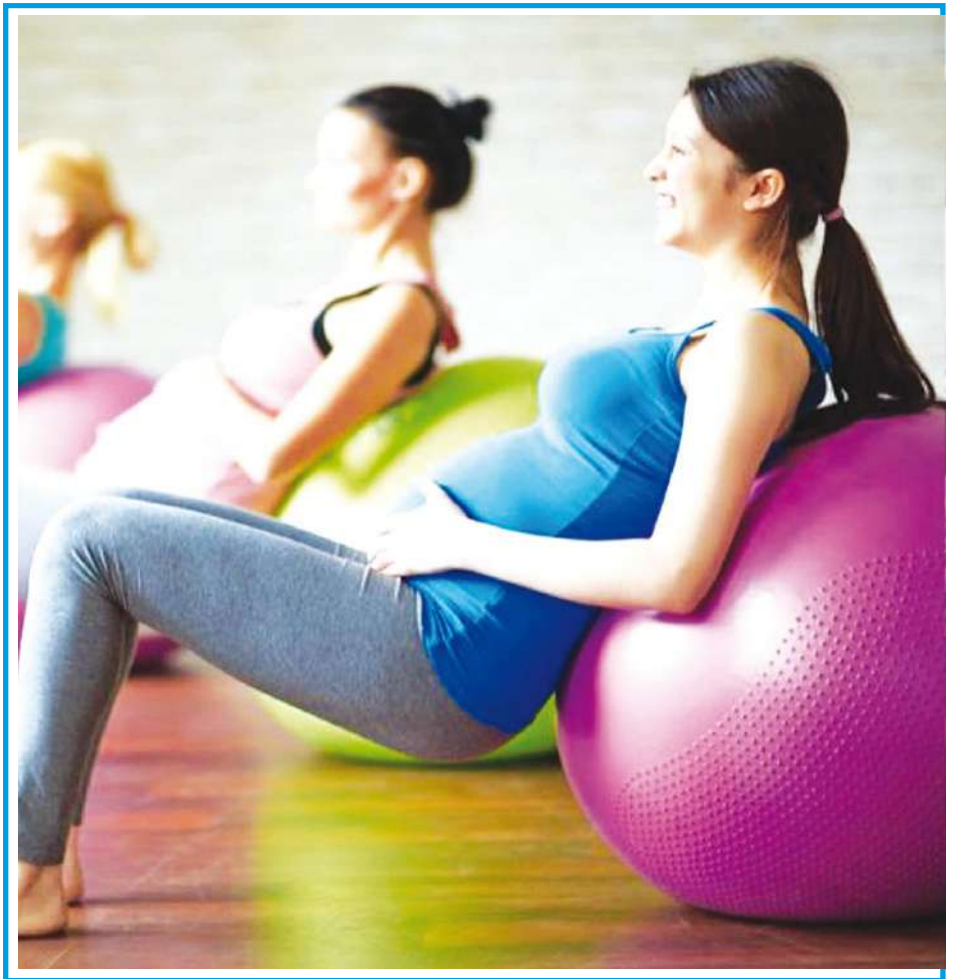
De nombreuses études scientifiques démontrent que l'exercice physique modéré est bénéfique pour la santé des mères et des bébés. Pratiquée de manière régulière et adaptée pendant la grossesse, l'activité physique procure de nombreux bienfaits, tant sur le plan physique que psychologique, pour la mère et pour le fœtus.

PAR AMEL B.

Longtemps perçue comme une période nécessitant le repos et la limitation des efforts, la grossesse est aujourd'hui reconnue comme un moment où l'activité physique, lorsqu'elle est adaptée, joue un rôle essentiel dans le maintien de la santé de la femme enceinte et le bon développement du fœtus. De nombreuses études scientifiques démontrent que l'exercice physique modéré est bénéfique pour la santé des mères et des bébés. Depuis 2024, l'étude Preg'Mouv observe et accompagne des femmes enceintes jusqu'au terme afin de mieux comprendre comment bouger en toute sécurité pendant la grossesse, avec des effets positifs déjà bien visibles. Pratiquer une activité physique pendant la grossesse, sous certaines conditions, est aujourd'hui largement recommandé. Pourtant, dans les faits, de nombreuses femmes hésitent encore à bouger, freinées par la peur de « mal faire » ou de mettre leur bébé en danger. C'est précisément pour lever ces freins qu'est née l'étude Preg'Mouv, menée à Clermont-Ferrand depuis 2024. Selon les scientifiques, la pratique régulière d'une activité physique contribue à améliorer la condition physique générale de la femme enceinte. Elle permet de limiter la prise de poids excessive, un facteur de risque important de complications telles que le diabète gestationnel, l'hypertension artérielle ou la prééclampsie. L'exercice aide également à renforcer les muscles sollicités pendant la grossesse, notamment ceux du dos, du bas-

sin et du plancher pelvien, réduisant ainsi les douleurs lombaires et les troubles posturaux. Sur le plan cardiovasculaire, l'activité physique améliore la circulation sanguine et diminue les risques de varices, d'œdèmes et de sensations de jambes lourdes. Elle favorise aussi une meilleure endurance, ce qui peut faciliter le travail et l'accouchement. D'un point de vue psychologique, l'exercice agit comme un régulateur naturel du stress. Il contribue à réduire l'anxiété, améliore la qualité du sommeil et diminue le risque de dépression prénatale. Le bien-être mental de la mère est un élément clé d'une grossesse équilibrée. L'activité physique pratiquée par la femme enceinte a également des répercussions positives sur le fœtus. Elle favorise une meilleure oxygénation grâce à une circulation placentaire optimisée, ce qui soutient le développement harmonieux du bébé. Les recherches montrent que les bébés nés de mères actives présentent souvent un poids de naissance adéquat, réduisant les risques de macrosomie ou de faible poids à la naissance. nt que l'exercice maternel pourrait avoir des effets bénéfiques sur le développement neuro-moteur du fœtus et sur sa santé métabolique à long terme. Selon les experts, « les activités physiques recommandées sont celles qui présentent un faible risque de chute ou de traumatisme et qui peuvent être facilement adaptées à l'évolution de la grossesse. Parmi les plus courantes figurent notamment la marche, la natation, le vélo d'appartement e le Pilates ».

A. B.



AUTRICHE

La vache Veronika surprend les scientifiques en se grattant le dos avec un balai



Dans une étude publiée lundi 19 janvier dans la revue "Current Biology", deux chercheurs de l'université de Vienne, en Autriche, révèlent que l'intelligence animale ne se limite pas aux chimpanzés. En témoigne le cas de Veronika, vache brune suisse âgée de 13 ans capable d'utiliser un balai pour se gratter. "La vache la plus intelligente du monde vient de Carinthie", annonce le quotidien autrichien Der Standard. Depuis la soirée du lundi 19 janvier, la vidéo de Veronika, vache brune suisse de 13 ans, se grattant le dos avec un balai dans un pré de Nötsch im Gailtal, en Autriche, fait le tour du monde. "Le Washington Post, le New York Times, le Figaro, le Guardian, la Süddeutsche Zeitung, tous me contactent. C'est incroyable cet intérêt mondial que suscite ma bête", confie Witgar Wiegele, son propriétaire, à la chaîne de télévision autrichienne ORF. Et pour cause : "Cette utilisation intentionnelle de bâtons, de brosses ou de balais [...] bouleverse notre conception de l'intelligence de cet animal d'élevage, plutôt considéré comme ennuyeux et bête", note le Standard. "De nom-

breux animaux utilisent des outils, mais jusqu'à présent l'utilisation d'un même objet pour différents usages n'avait été observée que chez le chimpanzé", rappelle le quotidien viennois Kleine Zeitung. L'observation d'un tel comportement chez les bovidés a été révélée lundi 19 janvier dans la revue Current Biology. Il y a dix ans, Witgar Wiegele avait observé que sa vache ramassait délibérément des branches pour se gratter dans des zones difficiles d'accès, retrace Der Kurier. Mais les scientifiques ne s'y sont intéressés qu'il y a un an. Alice Auersperg, biologiste cognitive à l'université de Vienne, et son collègue Antonio Osuna-Mascaró ont mis au point une expérience permettant d'attester que le comportement de Veronika répondait bien aux critères d'une utilisation flexible d'outils. Celle-ci comprend notamment le fait d'utiliser un objet comme le prolongement de son propre corps, et d'exercer une force mécanique sur une cible", précise le Standard. Mais aussi la capacité d'orienter l'outil, de sorte que son utilisation réponde au besoin de l'animal. Les scientifiques ont placé devant la vache un

balai, en modifiant aléatoirement son orientation, et noté leurs observations. Résultat : "Veronika privilégiait clairement le côté brosse lorsqu'elle voulait gratter une grande partie de son corps, comme son dos", rapporte le Kurier. "Pour les zones plus sensibles, comme les mamelles ou la peau du ventre, elle utilisait le bout arrondi du balai." Plus surprenant, la vache adaptait ses mouvements : larges et amples pour se gratter le dos, plus contrôlés pour l'abdomen, précise la Kleine Zeitung. "Elle adaptait à la fois l'outil et sa technique, selon les zones du corps qu'elle voulait gratter", témoigne Osuna-Mascaró. Preuve, selon lui, qu'"elle utilise le balai comme un véritable objet multifonction". D'après les scientifiques, le comportement de Veronika pourrait avoir été favorisé par "son âge, ses contacts quotidiens avec l'humain et son accès à un environnement physique riche", précise la Kleine Zeitung. C'est pourquoi ils cherchent désormais à recenser des comportements similaires chez d'autres animaux d'élevage.

In Courrier International

VIRUS MPOX

Le CDC Afrique lève l'état d'urgence

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a annoncé la levée de l'état d'urgence sanitaire continentale liée à l'épidémie de Mpox qui touchait plusieurs pays d'Afrique, rapportent vendredi des médias. Le centre a indiqué que cette décision, prise à la suite des recommandations du groupe consultatif d'urgence du CDC Afrique, met en avant le renforcement de la sécurité sanitaire du continent, l'efficacité de son leadership, la coopération régionale et le succès des partenariats internationaux dans la gestion de défis

complexes en matière de santé publique. L'agence sanitaire de l'Union africaine a classé pour la première fois l'épidémie comme une urgence de santé publique menaçant la sécurité continentale en août 2024. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) l'a ensuite qualifiée d'urgence de santé publique de portée internationale. D'après l'agence, les efforts concertés ont eu des effets mesurables face à ce qu'on appelait autrefois la variole du singe. Ainsi, entre les périodes de transmission maximale au début et à la fin 2025, les cas

suspects ont diminué de 40% et ceux confirmés de 60%. Le taux de létalité parmi les cas suspects est passé de 2,6% à 0,6%, reflétant l'amélioration de la détection, des soins, de la coordination et de la responsabilité à tous les niveaux. Le CDC Afrique a cependant averti que la levée de l'état d'urgence sanitaire continentale ne signifiait pas la fin du Mpox en Afrique, soulignant que cette décision marquait le passage d'une réponse d'urgence à une stratégie durable, menée par les pays, visant à éliminer la maladie. Le Mpox reste endémique dans

plusieurs régions. Une vigilance continue, des investissements ciblés et l'innovation seront essentiels pour consolider les acquis et prévenir une résurgence, -t-il expliqué. Le Mpox a été détecté pour la première fois chez des singes de laboratoire en 1958. Il s'agit d'une maladie virale rare qui se transmet généralement par les fluides corporels, les gouttelettes respiratoires et les matériaux contaminés. L'infection provoque souvent de la fièvre, des éruptions cutanées et un gonflement des ganglions lymphatiques.

TEMPÊTE DE NEIGE

L'état d'urgence décrétée dans 10 États US

La tempête, nommée "Vern", entraînera de fortes chutes de neige, des perturbations de la circulation et des coupures de courant dans plusieurs régions. Près de 8 000 vols annulés aux États-Unis alors que la tempête hivernale perturbe le trafic aérien à l'échelle nationale, selon les données de suivi des vols. Le président américain, Donald Trump, a annoncé samedi son approbation de la déclaration de l'état d'urgence dans dix États : Tennessee, Géorgie, Caroline du Nord, Maryland, Arkansas, Kentucky, Louisiane, Mississippi, Indiana et Virginie-Occidentale. Trump a déclaré dans un message sur la plateforme "Truth Social" qu'il avait approuvé la déclaration de l'état d'urgence dans dix États afin de garantir la sécurité des citoyens en raison de la tempête de neige qui touche de nombreux États américains. Il a également affirmé que les autorités fédérales travaillent en étroite collaboration avec l'Agence fédérale de gestion des urgences (FEMA), ainsi qu'avec les gouverneurs des États et les équipes d'urgence locales. Une importante tempête a frappé les États-Unis samedi, avec des avertissements concernant ses effets sur plus de 170 millions d'Américains dans plus de 30 États, selon l'Administration américaine des services météorologiques. L'Administration prévoit que la tempête, nommée "Vern", entraînera de fortes chutes de neige, des perturbations de la circulation et des coupures de courant dans plusieurs régions. Près de 8 000 vols ont été annulés aux États-Unis jusqu'à dimanche, alors qu'une tempête hivernale potentiellement historique perturbe le trafic aérien à l'échelle nationale, selon les services de suivi des vols. À 15h00 GMT, American Airlines enregistrait le plus grand nombre d'annulations avec 3 543 vols au sol, suivie par United Airlines avec 1 279, Southwest avec 1 215 et Delta avec 664, selon Flight Radar 24 sur le réseau social américain X. Par ailleurs, les données de Flight Aware indiquaient 3 453 annulations samedi, avec 6 307 suppléments prévus dimanche et 759 de plus lundi. Plus de 1 300 retards ont également été recensés samedi. Des millions d'Américains se trouvent sous état d'urgence alors que la tempête devrait toucher des zones allant du Sud-Ouest jusqu'au Nord-Est à partir de samedi. Le National Weather Service a indiqué que de fortes chutes de neige frapperont la région allant de l'Oklahoma au sud du Maine, tandis que « des pluies verglaçantes et des averses de grésil » sont prévues dans le Sud et le Sud-Est. Le président américain Donald Trump avait auparavant averti qu'une « vague de froid record » devrait toucher des dizaines d'États.

États-Unis

Un agent de l'ICE tire mortellement sur un homme à Minneapolis

Un homme a été mortellement blessé par balle par un agent fédéral samedi dans le sud de Minneapolis, selon les témoins au Minnesota Star Tribune, le journal local. Il s'agit du deuxième incident de ce type dans l'État ce mois-ci.

« Nous avons été informés d'une autre fusillade impliquant les forces de l'ordre fédérales à l'intersection de la 26e Rue Ouest et de l'avenue Nicollet », a indiqué la ville de Minneapolis sur le réseau social américain X. Les autorités ont indiqué qu'elles travaillent à confirmer les détails et ont demandé au public de « rester calme et d'éviter la zone immédiate ». Aucune information n'a été communiquée pour l'instant sur l'état de la personne blessée par balle. Le département de la Sécurité intérieure, les services des douanes et de la protection des frontières (CBP) et le service de l'immigration et des douanes (ICE) n'ont pas immédiatement publié de déclaration concernant l'incident. Les tensions se sont exacerbées dans l'État, dans un contexte de répression accrue de l'immigration par l'administration, suite aux allégations selon lesquelles le Minnesota serait impliqué dans une fraude à grande échelle liée aux garderies subventionnées par l'État. Les autorités locales ont démenti ces allégations. La situation s'est aggravée après qu'un agent de l'ICE a abattu une ci-



toyenne américaine à Minneapolis. Le président américain Donald Trump a défendu mardi les tac-

tiques répressives employées par les agents de l'immigration, reconnaissant que ces derniers peuvent

parfois faire preuve d'une force excessive, mais justifiant leurs actions par les dangers encourus.

SINGAPOUR

785 millions de dollars dans la recherche sur l'IA

Singapour investira 785 millions de dollars américains d'ici 2030 dans la recherche publique sur l'intelligence artificielle (IA) afin de renforcer ses capacités technologiques et sa compétitivité mondiale, a annoncé le gouvernement samedi. Cette initiative s'inscrit dans une série d'investissements publics destinés à soutenir le développement de l'IA dans la cité-État. L'annonce a été faite par la ministre du Développement numérique et de l'Information, Josephine Teo, lors de la semaine de la recherche en intelligence artificielle. Ce

fonds permettra à Singapour d'établir des centres de recherche « de classe mondiale, de développer des capacités pour soutenir l'application de l'IA dans les secteurs industriels, et de former des talents dès le niveau pré-universitaire grâce à des partenariats avec des chercheurs et des institutions à l'étranger, a précisé le gouvernement. Les centres de recherche se concentreront sur des questions difficiles à long terme, qui bénéficieront au pays, a déclaré Josephine Teo. Nous attendons d'eux qu'ils nouent des partenariats actifs avec d'autres acteurs de notre écosystème local et à l'international. Nous souhaitons également que leurs découvertes soient partagées ouvertement, afin de contribuer au bien commun des connaissances mondiales », a-t-elle ajouté.

SOUDAN

Six morts dans l'effondrement d'une mine d'or

Six personnes ont été tuées et 12 autres blessées, tandis que des dizaines restent portées disparues après l'effondrement d'une mine d'or au Kordofan du Sud, dans le sud du Soudan, a annoncé tard vendredi le Réseau des médecins soudanais.

Dans un communiqué, l'ONG a déclaré : « L'effondrement d'une mine d'or à Abou Jubaiha a causé la mort de six mineurs et fait 12 blessés. Le sort de dizaines d'autres reste inconnu, car ils étaient ensevelis sous les débris au moment de cette déclaration. » L'organisation a appelé à l'intensification des opérations de secours et à une assistance médicale urgente pour les blessés. Elle a également exhorté le gouvernement à prendre des mesures pour protéger les mineurs, notamment en instaurant des normes de sécurité, en assurant des formations et en renforçant la surveillance régulière, afin d'éviter la répétition de telles catastrophes. Le réseau a souligné que la négligence institutionnelle et le non-respect des lois mettent en danger la vie des mineurs. Il a en outre demandé que les responsables soient tenus pour responsables et que des mesures concrètes soient prises pour prévenir des tragédies similaires. L'exploitation artisanale de l'or emploie plus de deux millions de personnes à travers le Soudan, souvent dans des conditions extrêmement difficiles, et représente environ 80 % de la production totale d'or du pays. Bien que le gouvernement soudanais n'interdise pas l'exploitation artisanale, il cherche à la réglementer. Malgré ses inconvénients, ce secteur emploie un grand nombre de Soudanais et contribue à la création d'emplois. Le Soudan dépend fortement de l'or comme principale source de devises étrangères depuis la perte de près des trois quarts de ses revenus pétroliers à la suite de la sécession du Soudan du Sud en 2011, qui a également entraîné la perte de 80 % de ses ressources en devises.

APRÈS LE RETRAIT AMÉRICAIN

L'OMS exprime ses regrets



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a exprimé ses regrets suite au retrait officiel des États-Unis et espère que Washington reviendra à une participation active à l'avenir. Les États-Unis se sont retirés de l'OMS jeudi, après un an de mises en garde sur les risques pour la santé publique aux États-Unis et dans le monde. L'administration du président Donald Trump avait critiqué la gestion par l'OMS de la pandémie de Covid-19. Trump a affirmé que l'organisation n'avait pas agi de manière indépendante face « à l'influence poli-

tique inappropriée des États membres » et qu'elle demandait « des paiements excessifs et injustifiés » aux États-Unis, disproportionnés par rapport à ceux de pays comme la Chine. L'OMS a défendu sa réponse à « la crise sanitaire mondiale sans précédent » causée par la pandémie, ajoutant que « les systèmes que nous avons mis en place avant, pendant et après la phase d'urgence ont contribué à protéger tous les pays, y compris les États-Unis ».



QATAR ATAL ENCORE UNE FOIS BLESSÉ

La finale du Super Shield qatari-émirat, remportée par Al Sadd face à Shabab Al Ahli (3-2), a laissé un goût amer malgré le trophée. En cause : la blessure sérieuse contractée par l'international algérien Youcef Atal, sorti prématurément de la rencontre et dont l'état suscite une vive inquiétude. Aligné d'entrée sur le flanc droit, le latéral d'Al Sadd a livré une première période dynamique. Très actif dans son couloir, il a multiplié les montées offensives et tenté d'apporter le surnombre, illustrant son importance dans l'animation du jeu. Mais dans les dernières minutes avant la pause, Atal s'est effondré après un appui malheureux, visiblement touché à la jambe. Incapable de poursuivre, il a été contraint de céder sa place à la mi-temps, avant d'être transporté à l'hôpital pour des examens approfondis. Selon les premiers retours, la blessure serait particulièrement grave. Certaines sources évoquent carrément une rupture complète du tendon d'Achille, une lésion lourde qui pourrait mettre un terme à la saison du joueur. Si ce diagnostic venait à être confirmé, la durée d'indisponibilité serait estimée à au moins six mois, rendant une reprise avant la fin de l'exercice très improbable. Cette nouvelle vient raviver les inquiétudes autour de la fragilité physique de Youcef Atal, régulièrement freiné par des pépins physiques au cours de sa carrière. De Nice à Al Sadd, le défenseur algérien a souvent alterné entre périodes de brillance et longues absences, ce qui a parfois pesé sur sa continuité en club comme en sélection.

COUPES DE LA CAF

Les Canaris frustrés, l'USMA s'envole

Le week-end continental pour les clubs algériens a offert un contraste saisissant. Engagés sur deux fronts, la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération, nos représentants ont connu des fortunes diverses.



PAR MAROUANE A.

Si la JS Kabylie a buté sur une défense marocaine bien organisée dans son nouveau bastion, l'USM Alger a, de son côté, fait preuve d'une maîtrise absolue pour conforter son statut de favori dans sa compétition. Pour le compte de la troisième journée de la phase de poules de la Ligue des champions (Groupe B), la JSK recevait l'AS FAR dans un duel maghrébin qui promettait des étincelles. Malheureusement pour les supporters des «Canaris» venus en nombre, la montagne a accouché d'une souris avec un score de parité (0-0) qui laisse un goût d'inachevé. Pourtant, la formation kabyle n'a pas démérité. Tout au long de la rencontre, les jaune et vert ont affiché une volonté manifeste de faire la différence, multipliant les incursions et se procurant plusieurs occasions franches. Mais entre un manque de lucidité dans le dernier geste et une réussite qui a fui les attaquants, le verrou marocain est resté intact. Ce match nul, le troisième

en autant de sorties, place la JSK dans une situation inconfortable. Avec seulement deux points, elle partage la troisième place avec son adversaire du jour, loin derrière l'ogre égyptien, Al Ahly. Le club du Caire, champion en titre, a en effet dicté sa loi face aux Young Africans de Tanzanie (2-0), s'envolant seul en tête du groupe avec sept unités. L'horizon s'obscurcit quelque peu pour le club le plus titré d'Algérie. La quatrième journée, prévue entre le 30 janvier et le 1er février 2026, s'annonce comme celle de la dernière chance : un périlleux déplacement au Maroc pour défier l'AS FAR sur ses terres.

Coupe de la Confédération : l'USMA en démonstration de force

Si la JSK cherche encore son rythme de croisière, l'USM Alger, de son côté, marche sur l'eau. Dans son jardin du stade du 5-Juillet, le club de Soustara a dicté sa loi face aux Maliens du Djoliba AC en s'imposant logiquement (2-0). Une victoire qui ne souffre d'aucune contestation et qui confirme la solidité des «Rouge et Noir» sur l'échiquier

africain.

Dès l'entame de match, les Usmistes ont affiché leurs ambitions. Il n'aura fallu que treize minutes pour que la domination locale se concrétise : sur une action bien construite, le milieu récupérateur Zakaria Draoui a surgi pour ouvrir le score, libérant un stade en ébullition. Loin de se contenter de ce court avantage, les Algérois ont maintenu une pression constante sur la défense malienne. Si le break a tardé à venir, la délivrance est finalement arrivée à la 83e minute. Ahmed Khaldi, d'une inspiration géniale, a décoché une frappe enveloppée du pied gauche qui a terminé sa course dans la lucarne opposée, scellant ainsi le sort de la rencontre. Grâce à ce succès, l'USMA réalise un impressionnant carton plein : trois victoires en trois matchs. Avec 9 points, les Algériens dominent outrageusement le Groupe A, comptant déjà six longueurs d'avance sur le FC San Pedro et l'Olympique Club Safi (qui s'affrontent ce dimanche pour tenter de réduire l'écart). Le Djoliba AC, quant à lui, ferme la marche avec zéro point.

M. A.

L- 2 /AMATEURS (17E JOURNÉE)

LA JSEB CREUSE L'ÉCART

La 17e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, disputée vendredi et samedi, a été marquée par la démonstration de force de la JS El-Biar, qui a conforté son statut de leader incontesté du groupe Centre-Ouest, tandis que dans le Centre-Est, le suspense reste entier en tête du classement avant la sortie du leader, l'US Biskra. Solide leader, la JS El-Biar a parfaitement négocié son rendez-vous face à l'ASM Oran, s'imposant nettement (3-0), samedi à huis clos. Un succès autoritaire qui permet aux Algérois de porter leur total à 41 points et de conforter leur place en tête, creusant l'écart sur leurs poursuivants directs. Derrière, l'USM El Harrach a laissé filer deux points précieux en concédant le nul en déplacement face à l'US Béchar Djedid (0-0). Les Harrachis restent deuxièmes avec 35 points, mais voient le leader s'échapper. Le RC Kouba et le CR Témouchent, engagés respectivement face au MC Saïda (0-0) et au GC Mascara (1-1), se neutralisent principalement et partagent la troisième place avec 30 points chacun. Dans la lutte pour le maintien, le CRB Adrar a signé une victoire importante à domicile face au WA Mostaganem (1-0) et occupe désormais le 11e rang associé avec le MC Saïda (19 pts). Vendredi, le NA Hussein-Dey s'est largement imposé face au RC Arbâa (3-0), confirmant son redressement après un début de saison irrégulière. Les Sang et Or ont dominé les débats de bout en bout, profitant des largesses défensives d'un adversaire en difficulté au classement, pour signer un succès sans appel qui leur permet de remonter au cinquième rang avec l'ESM Koléa (26 pts) et avec un match en plus à disputer mardi prochain contre le WAT. De son côté, le WA Tlemcen a assuré l'essentiel en disposant de la JS Texraïne (2-0). Sérieux et appliqués, les Zianides (24 pts) ont su faire la différence grâce à une meilleure maîtrise collective, décrochant trois points précieux face à adversaire (12 pts) toujours en quête de régularité. Dans le groupe Centre-Est, le leader US Biskra (36 pts), a conservé la tête du classement avant son déplacement délicat chez le MOC, au moment où son dauphin, le CA Batna, a assuré l'essentiel en s'imposant à domicile face à l'IB Khemis El Khechna (1-0), revenant à deux longueurs du leader. L'US Chaouia a été surprise à l'extérieur par le promu NRB Beni Oulbane (2-1), manquant l'occasion de se rapprocher du sommet. La JSD Jijel et le CR Beni Thour se sont quittés dos à dos (0-0), tout comme le NRB Têlaghma et le MSP Batna. La large victoire du MO Bejaia face au HB Chelghoum Laïd (5-1) constitue l'un des faits marquants de la journée, permettant aux Bejaouis de se relancer dans la course aux premières places, tandis que le HBC Laïd reste scotché à la dernière position avec seulement 3 points.

CAN-2026/ FÉMININES

L'EN en stage de préparation à Blida

La sélection algérienne de football effectuera une étape de préparation du 25 au 29 janvier à Blida, en prévision de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations féminine CAN-2026, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine, Farid Benstiti, a retenu 27 éléments (23

joueuses de champ et 4 gardiennes de but), évoluant dans le championnat local, «dans le but de leur offrir l'opportunité de démontrer leurs capacités techniques et physiques, en vue d'une éventuelle intégration au sein de la sélection nationale A lors des prochains rendez-vous», souligne la FAF. Le programme de cette étape, étalé sur cinq

jours, comprend l'organisation de deux matchs d'application. Le premier opposera la sélection nationale à l'Association d'Alger-Centre, lundi (16h00) au stade Mustapha-Tchaker de Blida, tandis que le deuxième est prévu face au CR Belouizdad, mercredi (16h00), au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger).

Tournoi scolaire de l'Union nord-africaine

Les sélections algériennes à pied- d'œuvre au Caire

Les sélections algériennes de football U15, garçons et filles, sont arrivées samedi au Caire pour prendre part au tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif au Championnat africain 2026 de football scolaire, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. En prévision de ce rendez-vous prévu du 24

au 28 janvier, le sélectionneur national U15 garçons, Mohamed Mecherete, a retenu une liste de 19 joueurs, alors que la sélection nationale féminine U15, dirigée par Amel Madaoui, est composée de 20 joueuses, souligne la même source. L'Algérie entamera la compétition dimanche face au pays hôte, l'Egypte, dans les deux catégories,

garçons et filles.

Le tournoi UNAF constitue la cinquième des six phases de qualifications zonales de la plus grande compétition africaine de football de jeunes, après le lancement réussi des éliminatoires à travers le continent en octobre 2025. Pays hôte, l'Egypte recevra l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

France

L'OM se reprend et bat le FC Lens

Superbe réaction de l'OM: sous pression au classement et fragilisé par sa nette défaite de mercredi contre Liverpool en Ligue des champions, Marseille a très logiquement battu Lens (3-1) samedi au Vélodrome, mettant fin à la superbe série des Sang et Or, qui ne sont plus leaders.



Avec huit points de retard sur les Lensois au coup d'envoi, l'OM pouvait tout perdre lors de ce vrai choc de la Ligue 1. Mais voilà au contraire

les Marseillais regonflés et revenus à cinq longueurs de leur victime du jour, qui laisse la première place du classement au Paris SG. Les Lensois n'avaient plus perdu depuis une éternité et arrivaient au Vélodrome à la tête

d'une impressionnante série de dix victoires consécutives, dont huit en championnat. Mais ils sont donc tombés, et d'assez haut, car Marseille a été clairement supérieur tout au long du match. Sortis frustrés et déçus de leur défaite de mercredi contre Liverpool, face à qui ils avaient paru terriblement impuissants, les Marseillais ont en effet réussi samedi tout ce qu'ils n'étaient pas parvenus à faire face aux Reds: mettre de l'intensité, jouer rapidement et verticalement et allumer un stade qui, même privé d'un virage (suspendu pour pyrotechnie), n'attendait que ça. L'équipe de Roberto De Zerbi a ainsi produit un premier quart d'heure de rêve, appuyé sur un inédit milieu en losange, qui faisait une place aux deux recrues, Quinten Timber et Ethan Nwaneri, tout en laissant Mason Greenwood sur le banc.

Débuts parfaits de Nwaneri

Les Lensois et Pierre Sage n'y ont rien compris et dès la 3e minute, alors qu'ils n'avaient quasiment pas touché le ballon, ils étaient déjà menés 1-0 via un but plein de rage et de volonté d'Amine Gouiri (1-0). Dix minutes plus tard, c'est le jeune Nwaneri (18 ans) qui s'est présenté au Vélodrome avec une action de grande classe: parti de sa moitié de terrain,

l'attaquant prêté par Arsenal a conclu sa longue chevauchée avec un crochet létal sur Malang Sarr et une frappe du gauche petit fillet, presque en douceur (2-0, 13e). Autour de la 25e minute, Lens a tout de même un peu repris ses esprits et a commencé à ressembler, si ce n'est à un leader du championnat, au moins à une équipe de haut de tableau. Mais les Marseillais n'ont finalement pas laissé grand-chose aux Sang et Or, en dehors d'une action au bout de laquelle Odsonne Edouard aurait dû faire mieux (28e). Et la domination marseillaise s'est poursuivie après la pause, les Lensois semblant vraiment en mal de solutions.

Objectif Bruges

Florian Thauvin, jusque-là discret pour ses retrouvailles avec le Vélodrome quelques années après, a tout de même commencé à prendre plus d'initiatives, mais l'OM maîtrisait son sujet et le rythme de la partie. Il faut dire qu'à l'heure de jeu, De Zerbi a pu faire entrer Greenwood, puis Benjamin Pavard ou Pierre-Emerick Aubameyang, un luxe assez unique en L1, en tous cas loin de la capitale. Supérieurement équipé en attaque, l'OM a donc encore trouvé la faille à la 75e minute avec un mouvement Paixao-Gouiri-Greenwood qui a décalé sur l'aile droite Timothy Weah, passeur décisif pour le doublé de Gouiri (3-0). En fin de match, une étourderie du jeune Darryl Bakola a permis à Rayan Fofana de réduire la marque (3-1, 85e), ce qui agacera vraisemblablement De Zerbi, qui aimerait voir son équipe réussir parfois à protéger le but de Geronimo Rulli jusqu'au bout. Pour l'OM, la suite aura maintenant lieu mercredi à Bruges, où il s'agira de se qualifier pour les barrages de la Ligue des champions, une compétition à laquelle les Lensois ont encore tout à fait le droit de rêver: ils sont deuxièmes du championnat et vendredi, ils reçoivent Le Havre pour tenter de lancer une nouvelle série de victoires.

ESPAGNE

Mbappé et le Real prennent les commandes

Inévitable Mbappé! Auteur d'un doublé, l'attaquant star du Real Madrid a permis au géant espagnol de remporter le choc face à Villarreal (2-0) et de reprendre provisoirement la première place de Liga devant le FC Barcelone. Près de deux mois après l'avoir cédé à son éternel rival, le Real récupère son trône. Ce ne sera peut-être qu'une question d'heures, car le club madrilène (51 points) ne devance le Barça (49 points) que de deux longueurs. Mais il est bel et bien de retour dans la course au titre, grâce à deux nouvelles apparitions décisives de son buteur providentiel Kylian Mbappé, à l'affût sur un débordement de Vinicius Jr que tentait de couper le malheureux Pape Gueye, héros sénégalais en finale de la CAN dimanche dernier (47e, 1-0), puis buteur d'une panenka sur penalty (90e+4, 2-0). Ces 33e et 34e buts de la saison de l'attaquant français, meilleur buteur de Liga avec 21 unités, offrent au nouvel entraîneur merengue Alvaro Arbeloa un troisième succès consécutif, douze jours après avoir remplacé son ex-coéquipier Xabi Alonso sur le banc. «Vinicius et Mbappé? Ce sont les deux meilleurs joueurs du monde. Ils sont tellement déséqui-

librants... Nous tentons de faire en sorte qu'ils touchent le plus de ballons possibles», a lancé Arbeloa sur Real Madrid TV. «Je suis très satisfait de tout le travail qu'ils font. Ils sont impliqués à fond pour l'équipe, ce sont les premiers à aller presser et faire les efforts de solidarité que nous attendons d'eux. Donc je suis content que leur récompense arrive sous la forme de buts», a ajouté l'ex-latéral droit espagnol. Déjà auteur d'un doublé mardi en Ligue des champions pour couler l'AS Monaco, son club formateur (6-1), Mbappé boucle une semaine presque parfaite, confirmant son retour en forme après sa blessure au genou gauche annoncée le 31 décembre dernier. Il aura l'opportunité de prolonger cet élan mercredi à Lisbonne, où le Real jouera sa qualification pour les huitièmes de finale contre le Benfica de José Mourinho. Maladroit devant le but pour espérer revenir au score, à l'image de l'expérimenté Gerard Moreno (62e), Villarreal (4e, 41 points) a dû se résoudre à céder sa troisième place à la différence de buts à l'Atlético Madrid (3e, 41 points), opposé à Majorque (16e) dimanche (14h). Après cinq rencontres consécutives sans victoire, le Séville FC (11e) a enfin sorti la tête de l'eau en décrochant son premier succès de l'année 2026 (2-1) face à l'Athletic Bilbao, qui continue de s'éloigner des places européennes (12e). Dans les autres matchs de l'après-midi, il valait mieux rester jusqu'au bout.



ALLEMAGNE

Le Bayern Munich battu par Augsburg

Le Bayern Munich a subi sa première défaite de la saison en Bundesliga, battu 2 à 1 par Augsburg samedi soir sur sa pelouse de l'Allianz Arena, à l'occasion de la 19e journée. Les Munichois avaient ouvert le score par le défenseur japonais Hiroki Ito (23e), mais ont ensuite perdu le fil de la rencontre et ont encaissé deux buts dans le dernier quart d'heure de jeu par Arthur Chaves (75e) et Han-Noah Massengo (81e). Le Bayern reste à 50 points et ouvre la porte au Borussia Dortmund (39), qui se déplace samedi en début de soirée à Berlin sur la pelouse de l'Union. Les hommes de Niko Kovac ont l'occasion de revenir à 8 points du leader en cas de victoire. Les autres concurrents du Bayern en ont profité, puisque Hoffenheim est allé s'imposer sur la pelouse de l'Eintracht Francfort (3-1) après avoir été mené 1-0, Leipzig a fait la différence à Heidenheim en seconde période (3-0) et le Bayer Leverkusen a tenu sa victoire (1-0) sur sa pelouse contre le Werder Brême. Avec 36 points et un match en retard de la 16e journée à jouer sur la pelouse de Brême mardi, Hoffenheim conserve sa 3e place, un point devant Leipzig, qui doit aussi jouer un match en retard mardi, à St. Pauli. Leverkusen compte 32 points, mais jouera un match en retard à Hambourg contre le HSV début mars. Ce premier coup d'arrêt pour le Bayern est un signal avant de se déplacer mercredi à Eindhoven, où un match nul lui suffira pour conserver sa 2e place à l'issue de la phase de groupe de la Ligue des champions derrière Arsenal.

ANGLETERRE

Manchester City relancé face à Wolverhampton

Manchester City a remporté samedi 24 janvier sa première victoire de l'année 2026 en Premier League, contre Wolverhampton (2-0), pour se rapprocher à quatre points du leader Arsenal, qui reçoit Manchester United dimanche, dans le choc de la 23e journée. Les joueurs de Pep Guardiola ont profité de la réception de la lanterne rouge pour tourner la page du derby perdu contre Manchester United (2-0) puis de la défaite en Ligue des champions chez les modestes Norvégiens de Bodo-Glimt (3-1). Ils n'ont pas eu besoin de forcer leur talent,

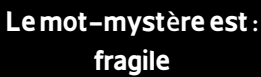
l'entraîneur catalan ayant même choisi de ne pas titulariser Erling Haaland et Phil Foden. Recrue marquante de ce mercato d'hiver, Antoine Semenyo a marqué son premier but avec les « Sky Blues » (45e+2). Omar Marmoush, muet en championnat depuis mai, avait ouvert le score tôt dans la partie (6e). La machine semble relancée avant d'affronter Galatasaray mercredi en Ligue des champions, où la victoire sera obligatoire pour tenter de finir dans le top 8 et éviter ainsi les barrages.



LES MOTS FLÉCHÉS

un peu secoué. X. Issues. Dépôt d'eau.

10. Evéché orthodoxe.



SEDUIRE
STIPULER
VERTUEUX
VIRGULE
VIVACE
VOYAGE

[illegible]

Cinéma national

Un film d'envergure sur l'Émir Abdelkader en préparation

Al Djazaïri Production prépare un long métrage d'envergure consacré à l'Émir Abdelkader. Le projet, qui mobilisera un casting massif et des milliers de figurants, ambitionne de porter à l'écran une figure centrale de l'histoire algérienne dans une production destinée au public international.

SAMY TERKI

En marge de la célébration du centenaire du cinéaste Youssef Chahine à la Cinémathèque d'Alger, Salim Aggar, directeur général d'Al Djazaïri Production, a levé le voile sur l'état d'avancement du film consacré à l'Émir Abdelkader, l'un des projets cinématographiques les plus ambitieux engagés ces dernières années en Algérie. Chargée de la production, de la distribution et de l'exploitation de l'œuvre, la société publique est entrée dans une phase décisive de préparation, marquée notamment par le lancement d'un appel au recrutement d'un agent de casting. Selon Salim Aggar, ce recrutement ne constitue qu'un élément d'un dispositif beaucoup plus large. Depuis 2025, plusieurs campagnes ont été menées afin de constituer les équipes appelées à intervenir sur le tournage, prévu pour l'année prochaine. « Nous sommes aujourd'hui dans une phase déterminante de préparation », explique-t-il, soulignant la nécessité de mettre en place une organisation solide à la hauteur de l'ampleur du projet. Le poste d'agent de casting occupe, dans ce contexte, une place stratégique. Les profils recherchés doivent justifier d'une expérience confirmée dans des productions cinématographiques ou audiovisuelles, qu'elles soient nationales ou internationales. S'il n'est pas exigé d'avoir exercé exclusivement cette fonction, une pratique avérée de l'organisation et de la gestion de castings demeure indispensable, de même qu'une bonne connaissance du terrain et une capacité à encadrer des volumes humains importants. Le rôle de l'agent de casting sera avant tout organisationnel. Il lui reviendra de « structurer » l'ensemble du processus, depuis la réception et le tri des candidatures jusqu'à l'organisation des auditions, en passant par l'élaboration de fiches détaillées et la constitution d'une base de données exhaustive. Cet outil devra permettre au

réalisateur de disposer d'une vision claire et documentée des profils disponibles pour effectuer ses choix artistiques. Dans une production de cette envergure, la répartition des responsabilités est clairement définie. Les rôles principaux relèvent du choix direct du réalisateur, tandis que les seconds rôles et la figuration sont pris en charge par la production avant validation finale. Or, le film consacré à l'Émir Abdelkader se distingue par des chiffres rarement atteints dans le cinéma algérien : plus de 123 rôles principaux sont prévus, auxquels s'ajoute une figuration massive. Certaines scènes de bataille nécessiteront entre 3 000 et 4 000 figurants, imposant une logistique complexe et un travail de longue haleine. Au-delà des défis techniques, le projet se veut porteur d'une ambition clairement affichée, produire une œuvre capable de s'inscrire dans les standards des grandes productions internationales. L'objectif n'est pas de s'adresser uniquement au public algérien, mais de concevoir un film destiné à circuler dans les salles du monde entier. Pour y parvenir, Al Djazaïri Production entend combiner des figures algériennes fortes, des compétences techniques nationales et des collaborations avec des créateurs et techniciens étrangers, européens et américains. Cette ouverture internationale doit toutefois s'accompagner d'un respect scrupuleux de la mémoire nationale et de la dimension historique du personnage central. La stature symbolique de l'Émir Abdelkader impose, selon Salim Aggar, un équilibre constant entre exigences artistiques, fidélité historique et contraintes de production. Parallèlement à ce projet cinématographique, le directeur général d'Al Djazaïri Production travaille sur un ouvrage consacré aux coulisses du film La Bataille d'Alger, à l'occasion du 60^e anniversaire de sa sortie. Ce livre réunira des archives rares, des photographies inédites, des articles de presse de l'époque et de nombreuses anecdotes liées au tournage de 1965. Il s'intéressera autant au contexte politique de

la réalisation qu'à la réception internationale du film. L'ouvrage mettra également en lumière le parcours singulier des acteurs, dont près de 80 % n'étaient pas des professionnels du cinéma. Devenus célèbres uniquement grâce à ce film, la plupart d'entre eux ont ensuite disparu de la scène publique. Un travail de recherche approfondi, nourri par un documentaire consacré à La Bataille d'Alger et par le recoupement d'archives, a permis d'en retrouver plusieurs et de reconstituer leurs trajectoires. Pensé comme un hommage à l'héritage cinématographique, politique et mémoriel de ce film emblématique, le livre ambitionne de restituer, dans toute sa complexité, l'histoire d'une œuvre qui continue de marquer durablement le cinéma mondial.

N. T.



Séries télévisées

Fatma, une fresque historique de Djaffar Gacem pour le ramadhan

Le paysage audiovisuel du mois de ramadhan 2026 s'enrichira d'une nouvelle fiction. Intitulée Fatma, la série est réalisée par Djaffar Gacem et sera diffusée sur Samira TV. L'annonce a été faite récemment par le cinéaste sur la page Facebook officielle de la production, sans que des précisions ne soient apportées à ce stade sur le casting ni sur l'identité de l'actrice appelée à incarner le rôle principal.

Présentée comme une fiction dramatique d'époque, Fatma se déroule à Alger, au milieu du XIX^e siècle, dans les ruelles de la vieille Casbah, alors soumise au régime colonial. La série suit le parcours de Fatma, une jeune femme confrontée aux contraintes sociales de son temps et animée par un profond désir d'émancipation. Son destin se construit dans un contexte historique marqué par les premières formes de résistance, tandis qu'autour d'elle se dessinent les prémices d'un ordre nouveau. Le personnage puise une part de sa force dans l'héritage de Zahra, chanteuse légendaire revenue de l'exil, dont le parcours et les mélodies nourrissent l'imaginaire de l'héroïne. À travers cette figure artistique et mémorielle, Fatma trouve un modèle et une source d'inspiration qui l'encouragent à affirmer sa voix. Le récit met également en scène Ali et d'autres personnages évoluant dans un moment charnière, où la contestation de l'ordre établi commence à se structurer.

Avec cette série, Djaffar Gacem signe un retour attendu après son absence lors du dernier ramadhan. Connu pour des productions largement suivies par le public, le réalisateur opère ici un changement de registre en s'orientant vers une fresque historique, s'éloignant de ses œuvres précédentes conçues pour le mois sacré. Cette nouvelle proposition laisse entrevoir une évolution de son approche artistique et narrative. La diffusion de Fatma s'inscrit par ailleurs dans une tradition solidement ancrée en Algérie. Le ramadhan demeure un temps fort de consommation télévisuelle, durant lequel les familles se rassemblent chaque soir devant l'écran. En attendant la révélation du casting et de l'interprétation du personnage central, Fatma apparaît déjà comme l'un des projets les plus attendus du ramadhan 2026, avec l'ambition de raconter une histoire à la fois intime et profondément ancrée dans l'histoire nationale.

Rédaction Culture

Cinéma engagé

Trois films palestiniens présélectionnés aux Oscars

L'Académie américaine du cinéma a dévoilé la liste des films présélectionnés dans la catégorie du meilleur film étranger pour la 98^e cérémonie des Oscars. Cette sélection marque un moment inédit avec la présence de trois œuvres consacrées à la Palestine : The Voice of Hind Rajab (La Voix de Hind Rajab), de Kaouther Ben Hania, All That's Left of You (Tout ce qu'il reste de toi), de Cherien Dabis, et Palestine 36, d'Annemarie Jacir. Inspirés de faits réels et ancrés dans des périodes différentes de l'histoire palestinienne, ces films proposent des regards complémentaires sur le vécu des familles palestiniennes, depuis l'époque de la colonisation britannique jusqu'à la réalité contemporaine marquée par l'occupation et la violence persistante. Leur présence conjointe dans cette présélection constitue une reconnaissance rare des récits palestiniens au sein de l'une des institutions les plus influentes du cinéma mondial. Longtemps reléguées aux marges des grandes scènes internationales, ces voix trouvent aujourd'hui une visibilité accrue à travers des œuvres qui articulent mémoire, histoire et expérience humaine. La Voix de Hind Rajab s'inspire d'un drame réel pour raconter le destin d'une enfant palestinienne, mettant en lumière la vulnérabilité des civils pris dans les violences contemporaines. Le film interroge le silence et l'impuissance du monde face à la souffrance des plus jeunes, tout en donnant une place centrale à ceux qui en sont habituellement privés. Avec Tout ce qu'il reste de toi, Cherien Dabis adopte une approche plus introspective. Le film explore les conséquences durables de l'exil et de la dépossession, ainsi que la transmission de la mémoire au sein des familles palestiniennes. À travers le récit de la perte et de la fracture, l'œuvre met en évidence les mécanismes de résilience et la persistance de l'identité malgré l'effacement et la dispersion imposés par l'histoire. Palestine 36 revient, quant à lui, sur une période charnière, celle de la révolte palestinienne contre le mandat britannique dans les années 1930. Par une reconstitution historique rigoureuse, Annemarie Jacir établit un lien entre les luttes du passé et les réalités actuelles, inscrivant la tragédie palestinienne dans une continuité historique souvent méconnue ou ignorée. Si cette présélection ne préjuge pas des nominations finales, elle représente néanmoins une étape symbolique importante pour le cinéma palestinien et engagé.

L'université Ibn Khaldoun DE TIARET ACCUEILLE LES JOURNÉES DU CINÉMA ÉTUDIANT

L'université Ibn Khaldoun de Tiaret ouvre, les Journées du cinéma étudiant, une initiative portée par le club Fullscreen et parrainée par l'institution universitaire. L'événement entend mettre en lumière l'émergence de nouveaux talents issus de la scène cinématographique estudiantine et offrir un espace d'expression aux jeunes réalisateurs. Selon Benslimane Abdelkader, président du club Fullscreen, plusieurs wilayas ont confir-

mé leur participation, parmi lesquelles Saïda, Laghouat, Skikda et Tiaret. Cette ouverture régionale confère à la manifestation une diversité de regards et de sensibilités, reflet du dynamisme du cinéma étudiant à l'échelle nationale. La sélection officielle compte huit courts métrages, retenus parmi quinze œuvres reçues par la commission. Tous respectent une durée maximale de 25 minutes. Les films en compétition se distinguent par leur variété

de thèmes et par des tentatives formelles qui témoignent d'une recherche narrative et technique propre à cette génération de cinéastes en formation. Quatre distinctions seront attribuées à l'issue des projections. Le jury devra désigner le meilleur film, la meilleure réalisation, le meilleur scénario et le meilleur comédien, autant de récompenses destinées à encourager l'excellence et la créativité des participants.

Les Journées du cinéma étudiant se veulent également un lieu de transmission et de formation. Quatre ateliers techniques sont programmés en parallèle des projections, afin de permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances pratiques. L'un des temps forts de ce volet pédagogique sera l'atelier animé par l'actrice Malika Belbey, qui partagera son expérience et son regard sur le métier d'acteur et l'univers du cinéma.

Eric Hoffer

tancés à la pause, les Algériens n'ont pas réussi à inverser la tendance en seconde période, face à un adversaire sûr de sa force et parfaitement maître de la situation.

Cette contre-performance intervient après une phase de groupes en dents de scie, marquée par une défaite face au Nigeria (23-25), puis deux larges succès contre le Rwanda (46-25) et la Zambie (37-21), qui avaient permis aux Verts de décrocher leur billet pour le tour principal.

Désormais condamnée à réagir, la sélection nationale devra impérativement s'imposer lors de ses prochaines rencontres pour espérer rester en course pour les demi-finales. Le prochain rendez-vous face à l'Angola s'annonce déjà déterminant dans une CAN 2026 particulièrement relevée, où le moindre faux pas peut s'avérer fatal.

M. A.